Decelles A D
1 Décembre 94
Bibliothécaire
Chambre des Com.

LE MONDE

XXVIIme ANNEE—No 204 | MONTREAL—MARDI 17 AVRIL 1894 | UN CENTIN

EDITION DU SOIR

LE
Seul Journal
Indépendant
Du Canada

GRAND INCENDIE

Aux ateliers de la manufacture Singer

Hier soir un terrible incendie a failli détruire de fond en combie les ateliers de machine à coudre de la compagnie Singer, situés au No 2710 rue Notre-Dame.

Les brigades de feu avaient été appelées par une alarme sonnée à la boîte No 19 pour un feu qu'ils étaient parvenus à maîtriser et rentraient à leurs postes respectifs lorsqu'une seconde alarme fut sonnée à la boîte 54. Cette fois le feu était aux ateliers Singer.

Les pompiers de Ste-Cunégonde arrivèrent les premiers sur la scène et se mirent courageusement à l'œuvre.

Malgré les torrents d'eau que l'on lançait sur la bâtisse en flammes, l'incendie rageait et consumait tout à l'intérieur des ateliers. Des flots de fumée noire et épaisse s'échappaient en tout sens et pendant longtemps on croyait que les efforts des pompiers seraient vains.

Après de persistants efforts, les pompiers devinrent maîtres de la situation. Les dommages s'élèvent à $25,000.

POUR LES CHEVAUX

Pour empêcher le refroidissement des chevaux ayant fourni un travail considérable, la Société des tramways de Cologne a imaginé un procédé aussi simple qu'économique. Les chevaux en sueur sont fortement saupoudrés avec de la tourbe en poudre, surtout dans les environs des reins. Cette poudre absorbe la sueur, et, au bout de très peu de temps, le cheval est sec. On enlève alors la poudre avec une simple brosse...

Vous pouvez toujours essayer !

Rosa Bonheur

Rosa Bonheur est la seule femme qui a l'honneur d'être officier de la Légion d'honneur.

Cette distinction lui a été accordée la semaine dernière.

Mort accidentelle

L'enquête sur la mort de l'enfant de M. Black, de la rue Menai, Pointe Saint-Charles, qui s'est tué en tombant du haut d'une galerie, a eu lieu hier après-midi. Le jury a rendu un verdict de "mort accidentelle."

A l'hopital Victoria

Pendant les trois mois qui viennent de s'écouler il y a eu 380 patients d'admis à l'hôpital Victoria. De ce nombre 237 sont sortis guéris et dix-sept sont morts, il en reste donc 106. Le nombre de patients protestants a été de 222, catholiques 125 et 13 de diverses religions.

L'exposition de Québec

Les citoyens de Québec croient que Montréal devrait abandonner cette année, l'idée d'avoir une exposition, vu que Québec se propose d'en avoir une à son tour. Une députation de citoyens de Québec doit venir à Montréal sous peu pour s'entendre avec la compagnie de l'exposition de cette ville.

Cet enfant mort

L'enquête sur le corps de l'enfant trouvé au coin des avenues des Pins et Laval a eu lieu à la morgue. Elle s'est terminée par un verdict de "trouvé mort sans marque de violence."

Le coroner a donné ordre de faire des recherches afin de découvrir qui a déposé le lugubre paquet dans le terrain vacant où il a été trouvé par les enfants dimanche.

Lord et Lady Aberdeen

Son Excellence la comtesse Aberdeen a exprimé le désir d'être présente au service qui aura lieu au Temple Emanu-El, rue Stanley, vendredi le 20 avril, la veille de la fête de la Pâque des Juifs.

Les exercices dureront environ une heure. Lord Aberdeen accompagnera la comtesse.

Leurs Excellences visiteront jeudi le pensionnat du Mont Saint-Louis.

ZOLA ET L'ACADEMIE

M. Zola vient d'informer l'Académie française qu'il maintenait non-seulement sa candidature au fauteuil de M. Taine, mais qu'il se portait également candidat au fauteuil de Maxime du Camp (de Satory).

M. Zola tient, paraît-il, à ajouter deux nouvelles vestes à sa garde-robe déjà si bien fournie !

CONDOLEANCES

A une réunion des étudiants en médecine de première année, les résolutions de condoléances suivantes ont été adoptées :

Proposé par M. P. Ste-Marie, secondé par M. N. Massé, que les condisciples de M. Raoul Rouillard ont appris avec douleur la mort prématurée de sa sœur bien-aimée.

Proposé par M. A. Laramée, secondé par M. A. Cadot, que nous transmettions nos condoléance à la famille éplorée.

Proposé par M. Bernier, secondé par M. J. M. Aumont, que copie des présentes soient transmises aux journaux.

Cette température maussade va nous valoir une recrudescence de maladies de poitrine, rhume, toux, bronchite. Ne négligeons pas de prendre du *Baume Rhumal* dès le premier symptôme.

AU CONSEIL DE VILLE

La question des incinérateurs

L'échevin Beausoleil l'emporte

Le conseil de ville a eu, hier après-midi, une séance aussi longue que mouvementée.

Il s'agissait principalement d'examiner les clauses du projet de contrat entre la ville et MM. Thackery et Cie, pour la construction d'un incinérateur. Il y a eu opposition de la part de l'échevin Préfontaine. La lutte a été longue et opiniâtre, mais enfin elle s'est terminée par le triomphe de l'échevin Beausoleil, dont la motion a été finalement adoptée.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, on dispose de quelques affaires de routine. On décide de faire construire divers égouts, un sur la rue Mignonne au prix de $1150 ; un sur la rue Marianne, $1200, et un troisième sur la rue Duluth, $2000.

A la demande de l'échevin Préfontaine le projet pour convertir, en parc public, l'ancien cimetière protestant du chemin Papineau est référé à l'avocat de la cité et au comité des finances.

Le comité des chemins présente un rapport recommandant l'élargissement de la rue St-Antoine, depuis la rue Craig jusqu'aux limites de la Cité.

Ce rapport sera soumis au comité des finances.

L'échevin Robert donne avis de motion pour que les numéros aux portes des maisons soient placés à hauteur d'homme afin qu'on puisse les voir plus facilement.

Un nouveau projet de règlement, préparé par le comité des finances est renvoyé à la prochaine séance. En voici la teneur : à l'avenir un employé civique, dont le salaire aura été saisi deux fois, sera renvoyé du service. Il sera interdit de transférer le montant de son salaire à une autre personne.

Les chefs des départements pourront congédier leurs subalternes mais ils seront tenus d'en faire rapport à leur comité respectif.

Vient ensuite la question des incinérateurs. Le greffier de la cité donne lecture du rapport du comité d'hygiène recommandant le système Thackeray.

Ce rapport est accompagné d'une lettre de l'avocat de la cité, qui atteste que le projet de contrat tel que proposé par le comité d'hygiène est conforme à la résolution du conseil de ville et l'échevin Beausoleil en demande l'adoption. C'est alors que commence le débat.

L'échevin Préfontaine demande au président du comité de santé si l'entrepreneur a déclaré qu'il consentait à se soumettre aux conditions imposées par le conseil.

L'échevin Beausoleil.—Le comité de santé a siégé, ce matin et a reçu une lettre de M. Thackeray annonçant qu'il connaissait les conditions et qu'il était prêt à s'y soumettre. Il demande cependant qu'un officier municipal soit chargé de surveiller la construction de l'incinérateur, de recevoir les travaux et d'en suivre ensuite le fonctionnement. Cette dernière condition n'a pas été directement acceptée et le comité de santé a résolu que trois arbitres seront choisis pour surveiller le fonctionnement de l'incinérateur. Un de ces arbitres sera nommé par le Conseil, l'autre par l'entrepreneur et le troisième sera choisi par les deux premiers.

L'échevin Préfontaine dit que le rapport du comité de santé n'est pas du tout satisfaisant. Le conseil a donné instruction à ce comité d'avoir une entrevue avec M. Thackeray, de lui exposer les nouvelles conditions d'obtenir de lui un engagement formel de s'y soumettre et rien dans ce genre n'a été fait. Il est évident que le dernier plan du contrat diffère absolument du premier. Le contrat que l'on veut faire adopter par le conseil et signer par le maire ne porte pas la signature de M. Thackeray et rien ne prouve que M. Thackeray acceptera les conditions du nouveau contrat. Dans les circonstances présentes il n'y a pas d'autre chose à faire que de renvoyer le rapport au comité de santé avec instruction pour ce comité de s'entendre avec M. Thackeray au sujet du changement des conditions du contrat.

L'échevin Préfontaine appuyé par l'échevin Savignac présente une motion dans ce sens.

L'échevin Beausoleil déclare que le but de l'échevin Préfontaine est facile à voir.

Il veut faire échouer le règlement de la question, en faisant de l'opposition pour le plaisir de la chose. Le contrat est conforme aux désirs exprimés par le conseil.

L'avocat de la cité l'a déclaré lui-même et M. Thackeray est prêt à signer le contrat.

L'échevin Rainville proteste aussi contre les objections de l'échevin Préfontaine, qu'il considère puériles.

Il s'en suit une longue discussion. Enfin l'amendement de l'échevin Préfontaine, pour renvoyer le rapport au comité de santé, est mis aux voix et perdu par la division suivante :

Pour : Lefebvre, Grothé, Reneault, Savignac, Kennedy, Prénoveau, Robert, Préfontaine, Hurteau—9.

Contre : Turner, Jacques, Lyall, Leclerc, Smith, Farrell, Hurtubise, Brunet, Rainville, Dupré, Beausoleil, Penny, Marsolais, Nolan, Costigan—15.

Le contrat étant lu on y découvre deux erreurs : Au lieu de 150 tonnes de vidanges que l'entrepreneur sera obligé de détruire par jour, on y avait inséré 125 tonnes et la cheminée qui d'après la résolution du conseil devrait être de 180 pieds ne comportait que 175 pieds dans le contrat.

Ces deux erreurs ont encore donné lieu à une longue discussion.

L'échevin Préfontaine blâme de nouveau le président et les membres du comité de santé et termine en proposant que toute la question soit de nouveau renvoyée au comité de santé.

Sa motion est perdue par le vote suivant :

Pour : Grothé, Reneault, Savignac, Kennedy, Prénoveau, Robert, Préfontaine, Hurteau—8.

Contre : Lefebvre, Turner, Jacques, Lyall, Leclerc, Smith, McBride, Farrell, Hurtubise, Brunet, Rainville, Dupré, Beausoleil, Penny, Marsolais, Nolan, Costigan—17.

Un amendement de l'échevin Smith, pour la nomination de trois arbitres chargés d'examiner et recevoir les travaux, s'il y a difficulté, leur décision devant être finale, est présenté.

L'échevin Préfontaine propose en sous-amendement que les arbitres seront l'ingénieur sanitaire et l'ingénieur de la cité. Si un troisième est nécessaire, il devra être nommé par la cour.

Le sous-amendement de M. Préfontaine est rejeté.

Finalement, à 7 heures, M. Préfontaine propose que les experts chargés d'examiner et de recevoir l'incinérateur soient M. St-George, ingénieur de la cité, M. Doré, ingénieur sanitaire, et M. Champagne, inspecteur des chaudières.

Cette motion est adoptée ainsi que la motion principale de l'échevin Beausoleil et le conseil s'ajourne.

NOTES OUVRIERES

—N'oubliez pas la soirée de ce soir à la salle Legault, Ste-Cunégonde.

—Les facteurs de New-York demandent une augmentation de salaire de $300 par année.

—L'Union No 134 des charpentiers et menuisiers aura sa séance, ce soir, au No 178 rue Montcalm.

—Les employés du chemin de fer Wabash, ont été notifiés d'une réduction de salaire de 15 à 35 pour cent.

—Le fonds de secours des Chevaliers du Travail, aura sa réunion hebdomadaire ce soir, au No 1517 rue Notre-Dame.

—Les membres de l'Union des cigariers de Minneapolis, se plaignent des marchands qui trompent leurs clients en mettant des mauvais cigares à la place des bons dans les boîtes portant l'étiquette bleue.

Les Chevaliers du Travail

Le maître-ouvrier général des Chevaliers du Travail sera ici, jeudi dans l'après-midi.

Il y aura une assemblée publique le soir à la salle du Monument National.

URBAIN LAFONTAINE.

Chronique des Théâtres

John L. Sullivan au Queen's, dans "The Man from Boston", a bien amusé les spectateurs curieux de voir à l'œuvre un pugiliste de la force et de la renommée de John L.

La pièce avant tout est brodée sur le caractère du boxeur et n'est ni plus ni moins qu'une série d'aventures plus ou moins burlesques dans lesquelles John tient les rôles de l'homme fort fier de sa science et de son courage.

John L. est accompagné de Miles Pauline Markham et Nellie Lawrence, qui toutes deux possèdent une voix douce et agréable.

Au 4me acte, il y a une partie de boxe entre l'ex-champion et M. Dwyer.

⁂

Le spectacle varié qu'une troupe de bons artistes donne cette semaine au théâtre de la rue Côté est des plus divertissants.

De bons chanteurs qui savent unir la morale au comique sont toujours appréciés.

Il y a aussi une science sinon un art dans les étonnants tours d'adresse, de prestige et d'agilité que le champion Hill exécute devant les spectateurs émerveillés.

Earle est un jongleur émérite, unique dans l'usage qu'il fait de ses pieds.

Les chiens dressés du professeur Leslie ont opéré des merveilles.

Beau succès pour les frères Millar avec leur lanterne magique.

En général les acteurs s'acquittent consciencieusement de leur tâche et nous n'avons que des éloges à leur adresser.

⁂

Le lieutenant Westmark a donné sa conférence hier soir, au Monument National. La salle était bien remplie. Ses récits de voyage à travers l'Afrique ont été très intéressants et bien goûtés.

La picote en prison

SING SING, N. Y., 16—La picote s'est déclaré parmi les forçats de la prison ici. Trois nouveaux cas ont été découverts ici.

—Voulez-vous avoir de l'appétit de l'embonpoint, des couleurs, de la force et de la vigueur, prenez la Salsepareille d'Ayer.

M. Thos Bell, de la maison Scott Bell & Cie, propriétaires de la manufacture de meubles Windham écrit ; "Pendant plus d'un an je ne passai pas un seul jour sans souffrir de violents maux de tête. J'essayai tous les remèdes dont j'espérais quelque soulagement, mais sans résultat. Je me procurai alors une bouteille de la Découverte Végétale de Northrop & Lyman, et commençai à en faire usage suivant les directions. Je m'aperçus aussitôt que mon mal de tête m'abandonnait et me voilà parfaitement guéri."

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur, sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois, il le peut faire encore. jno

EPILEPSIE.—Toutes attaques guéries gratuitement par le *Dr Kline's Great Nerve Restorer*. Pas d'attaques après le premier jour d'emploi. Guérisons étonnantes. Traité et flacon valant $2 envoyés gratis aux personnes souffrantes. Ecrivez au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Pe. En vente chez tous les pharmaciens, demandez-le chez le vôtre. 3-a-w

Avis spécial

Un millier de médecins et chimistes conseillent l'usage des Emplâtres Souverains des Montagnes Vertes de Geo. Tucker, pour les maladies des femmes et les affections des rognons. 123-jno

SCANDALE DES CAMEROUNS

Atrocités commises par des Allemands

BERLIN, 17—M. de Bieberstein, ministre des affaires étrangères, a déclaré au reichstag que les rapports officiels reçus par le gouvernement confirment tout ce qui a été dit et publié jusqu'ici sur les atrocités commises aux Camerouns et que les faits sont même plus révoltants que les récits qui en ont été faits. Le rapport officiel montre que M. Leist, chancelier de l'administration des Camerouns, est le plus coupable de tous les fonctionnaires de la colonie ; c'est sur ses ordres que les traitements les plus barbares ont été infligés à des hommes et femmes sans défense.

Le ministre des affaires étrangères dit que tous les personnages impliqués dans ces scandales coloniaux seront punis avec toute la rigueur des lois.

Les résultats de l'enquête ouverte par le gouvernement seront bientôt publiés par les journaux.

M. de Bieberstein a annoncé plus tard que M. Leist, chancelier de l'administration des Camerouns, avait été rappelé.

M. Bebel, socialiste, a pris la parole pour approuver la marche suivie par le gouvernement. Les socialistes, dit-il, sont heureux de voir que le gouvernement a fait tout son possible pour faire la lumière sur le scandale des Camerouns.

ASSASSIN ET LACHE

Un nègre lancé dans l'espace au bout d'une corde

ST-LOUIS, Mo., 17—On vient de pendre dans la cour de la prison de cette ville, en présence d'une trentaine de personnes, un nègre de 22 ans, le nommé Charles Wisdom, condamné à mort pour avoir assassiné un marchand de tabac, le sieur Drexler dont il avait ensuite dévalisé le magasin. Pendant les dernières heures qu'il a passées sur terre, le nègre a joué une singulière comédie. Tantôt il récitait avec ferveur de longues prières, tantôt il racontait à ses gardiens des histoires obscènes ; par moments, il parlait sur un ton de parfaite indifférence du sort qui l'attendait, puis, quelques minutes après, il se jetait à genoux et suppliait le geôlier de lui accorder un peu de répit. Quand le shérif est entré dans sa cellule pour lui donner lecture de l'ordre d'exécution, Wisdom a perdu tout courage et il a demandé au shérif de réciter avec lui l'oraison dominicale plutôt que de l'obliger à entendre la lecture de l'ordre fatal.

Comme le shérif insistait sur l'accomplissement de cette formalité, le nègre est entré dans une violente colère et s'est écrié : "Je sais ce que vous voulez faire. Vous voulez me tuer, sale chien d'Irlandais. Vous craignez que le gouvernement n'intervienne : vous savez qu'il va m'accorder un sursis. Je vous connais bien, allez !" Et pendant cinq minutes il a déversé sur le shérif et les gardiens un véritable torrent d'injures. On lui a alors attaché les mains derrière le dos et on l'a conduit dans la cour où se dressait la potence. En apercevant le triste instrument Wisdom a failli s'évanouir et il serait tombé sur le sol si l'un des gardiens ne l'avait soutenu. En arrivant sur l'échafaud, il a fait des excuses au shérif pour toutes les sottises dont il l'avait accablé ; puis il a protesté énergiquement de son innocence. Quand la trappe a basculé, le condamné est tombé d'une faible hauteur et, au lieu d'avoir la colonne vertébrale brisée et d'être tué sur le coup, il est mort lentement étranglé.

Conflit d'autorité

PARIS, 17—Il y a conflit d'autorité entre le préfet du département de la Seine et le ministère qui tous deux veulent occuper l'hôtel de ville de Paris.

Un noyé de six mois

CARLETON PLACE, Ont., 17—Le corps de Noble Bennett qui, en compagnie d'un nommé Richard Willis, s'est noyé dans le lac Mississipi, le 26 octobre dernier a été trouvé flottant, dans le lac hier. On avait repêché le corps de Willis le lendemain de l'accident.

Il paie cher son vol

NEW-YORK, 17 — Un facteur de la poste de Brooklyn, le nommé Cummings, arrêté pour avoir détourné une lettre contenant $4.50, vient d'être condamné à trois ans de prison.

Crispi court à sa ruine

LONDRES, 17—Le correspondant du *Telegraph* à Rome dit que M. Crispi refuse de faire aucune diminution dans le budget de la guerre et qu'il est presque certain que la majorité sera hostile au gouvernement. On a donc de bonnes raisons de croire, ajoute-t-il, que le premier ministre a l'intention de dissoudre la chambre et n'attendra pas pour cela le vote sur les crédits pour l'armée et la marine.

Morte de peur

LOUISVILLE, Ky, 17—Une petite fille de douze ans, Virgie Collier, habitant avec ses parents dans une ferme voisine de Skiles, Kentucky, vient de mourir dans des circonstances particulièrement émouvantes. L'enfant était seule à la maison, lorsqu'un gros serpent noir s'y est introduit et, se glissant jusqu'à une cage où se trouvait un canari, a avalé l'oiseau. A la vue du serpent engloutissant le canari, la petite Virgie a été prise de convulsions dont la violence n'a fait qu'augmenter et auxquelles elle a succombé dans la nuit malgré tous les soins qu'on lui a prodigués. Les parents de Virgie, rentrés peu après l'événement, avaient pu tuer le serpent qui ne mesurait pas moins de six pieds de long.

UN ESCROC

Fonde une banque pour exploiter les Américains

PARIS, 17 —La colonie américaine a été vivement surprise en apprenant l'arrestation de deux individus intéressés dans les affaires d'une banque dont l'honorabilité est plus que douteuse.

Un nommé Mauclair fondait, au mois de janvier dernier, rue Meyerbeer, un établissement financier qu'il dénommait pompeusement : Banque des Etats-Unis. Le capital social s'élevait, au dire du directeur, au chiffre respectable de deux millions et demi. En réalité, il n'y avait dans les caisses de cette banque ni or, ni billets, ni valeurs quelconques. Il y a quelques jours, Mauclair, serré de trop près par d'impitoyables créanciers, appela dans le cabinet directorial un de ses employés, M. Lavigne, auquel il demanda confidentiellement de lui prêter deux mille francs pour quarante-huit heures, ne voulant pas faire un déplacement de fonds. Très heureux de pouvoir rendre service à son patron, M. Lavigne courut chez lui et rapporta la somme.

Mais les jours s'écoulèrent sans que Mauclair parlât de remboursement. Il évitait même avec soin de se rencontrer avec M. Lavigne. Celui-ci comprit enfin qu'il avait été la dupe d'un escroc. Il alla s'en ouvrir à M. Guénin, commissaire de police, et ce magistrat, après enquête, a envoyé au dépôt le directeur de la Banque des Etats-Unis.

Cependant, par suite d'un arrangement survenu entre le directeur de la banque et M. Lavigne, ce dernier a retiré sa plainte et Mauclair a été remis en liberté. Mais ce n'était là qu'un moment de répit : Mauclair et Nicholson, un employé de la banque, viennent d'être arrêtés à la suite de plaintes d'escroquerie portées par plusieurs des personnes qui ont mis de l'argent en dépôt dans la Banque des Etats-Unis. La plupart de ces déposants sont des Américains demeurant à Paris. Pour mieux attirer à lui la clientèle américaine, Mauclair avait installé ses bureaux dans la maison où se trouve l'American Bank.

UNE RELIGIEUSE

Assassinée en Allemagne

BERLIN, 17—Les autorités de Berlin et des environs recherchent activement l'auteur d'un crime commis à Grunewald, petite localité peu éloignée de la capitale.

On a trouvé ce matin, à moitié caché par les buissons qui bordent la route menant à la forêt de Grunewald, le corps d'une jeune sœur de charité assassinée par un individu que l'on a pas encore réussi à arrêter malgré les battus organisées immédiatement par la police et des gens de bonne volonté qui ont fouillé tous les coins de la forêt.

La victime a eu la gorge coupée par un assaillant avec lequel elle a dû soutenir une lutte désespérée si l'on en juge par les empreintes laissées sur le sol par les chaussures de l'assassin.

Quelques heures après laquelle on pense que le crime a dû avoir lieu, une jeune fille de la campagne qui passait près de Grunewald a été attaqué par un individu qui a voulu la violenter et qui, exaspéré par la résistance de sa victime, a essayé de lui couper la gorge ; mais, craignant que les cris de sa victime n'attirassent des voisins, l'inconnu a pris la fuite avant d'avoir pu accomplir ses horribles desseins.

On annonce que le conducteur d'un train qui s'est arrêté près de Charlottenburg, a déclaré à la police qu'un individu dont le signalement correspond à celui de l'homme qui a attaqué la jeune paysanne près de Gruenwald et que l'on croit être l'assassin de la sœur de charité, est monté en wagon à cette station. Le signalement de l'assassin a été envoyé à toutes les autorités en Allemagne.

Ce crime a causé la plus vive agitation dans la population de la campagne, des bandes nombreuses parcourent la forêt dans l'espoir de trouver l'auteur du crime. On croit que si l'assassin tombe entre les mains des paysans, ceux-ci l'exécuteront sans attendre que les autorités interviennent.

BERLIN, 17—On maçon nommé Julius Thiede a été arrêté à Schooneberg, hier soir. La police croit que c'est le meurtrier de la jeune sœur de charité trouvé assassinée près de Grunewald.

CYNIQUE ASSASSIN

Il échappe à la potence

NEWARK, N. J., 17—La commission des grâces de New-Jersey, s'étant réunie à Jersey City, vient de commuer en travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée par la cour d'assises de Newark contre le jeune vaurien Robert Alden Fales, pour avoir assassiné, le 20 avril 1892, M. Thomas Hayden, l'un des principaux commis de la fabrique de chapeaux de paille connue sous le nom de Potter Bleaching Company. On sait que Fales, qui avait été employé pendant un certain temps dans la fabrique, a tué M. Hayden dans un guet-apens, pour lui voler une somme de $500 destinée au payement des ouvriers. L'exécution de Fales devait avoir lieu le 10 mai prochain. Il n'était à peine âgé de seize ans à l'époque du crime, et c'est uniquement à cause de son jeune âge que sa peine a été commuée.

Depuis le jour de son arrestation, le jeune assassin fait preuve d'un cynisme presque incroyable. Lors de sa condamnation, il déclara qu'il préférait être pendu de suite que d'être condamné aux travaux forcés à perpétuité, et il demanda même à ses avocats de ne pas faire appel. L'affaire n'en pas moins été portée successivement devant toutes les juridictions de l'Etat du New-Jersey, et même devant la cour suprême fédérale, sans qu'il ait été possible de faire casser le jugement. Fales sera, dans le pénitencier du New-Jersey, le plus jeune forçat subissant la peine des travaux forcés à perpétuité. Il n'a que 18 ans.

LES PELERINS ESPAGNOLS

Arrivent à Rome après un voyage incidenté

MADRID, 17 — En dépit des efforts du gouvernement qui fait tout ce qu'il peut pour cacher les détails des attaques dont les pèlerins ont été l'objet à Valence mercredi dernier et diminuer la gravité des démonstrations hostiles de la foule, le jour se fait sur le véritable caractère des désordres, et les renseignements recueillis jusqu'ici montrent que non seulement les premières nouvelles n'étaient pas exagérées mais aussi qu'elles ne contenaient pas un récit fidèle des conflits qui se sont produits avant le départ des pèlerins.

Répondant à une interpellation sur les désordres de mercredi, M. Aguilera, ministre de l'intérieur, a dit aujourd'hui aux cortès qu'aucun fait grave ne s'était produit, que personne n'avait été blessé et que les manifestants n'avaient commis aucun dégât matériel.

La vérité c'est que dix-sept pèlerins ont été grièvement blessés, l'évêque de Madrid a eu sa soutane déchirée par un coup de couteau qui n'a heureusement pas atteint les chairs.

La voiture de l'archevêque de Séville a été assaillie à coups de pierres et toutes les fenêtres du palais archiépiscopal de Valence ont été brisées.

Des centaines de pèlerins ont été atteints par des pierres, d'autres ont été roués de coups de canne et ont eu beaucoup de peine à échapper aux mains de la foule.

On ne voit pas pour quel motif le gouvernement cherche à étouffer cette affaire.

ROME, 17—Sept mille pèlerins espagnols et quarante évêques assistaient à la béatification du prédicateur Jean d'Avila Diego. Les cérémonies ont été des plus imposantes.

Dans l'après-midi, le pape a donné sa bénédiction à plus de trente mille fidèles. La santé de Léon XIII est excellente.

LA GREVE DU GREAT NORTHERN

ST-PAUL, Minn., 17—Tout porte à croire que la grève des employés de la ligne de chemin de fer Great Northern sera bientôt générale.

LA GREVE DES MINEURS

PITTSBURG, 17—Les mineurs de tout le district de la région du coke n'attendent qu'un mot d'ordre pour se mettre en grève.

Lynché

CLEVELAND, O., 17 — Un nègre, nommé Seymour Newland a été lynché par des citoyens pour s'être livré aux derniers outrages sur une vieille femme de 81 ans, madame Knowles. Newland était un ancien forçat qui avait purgé une condamnation pour viol.

AU BRESIL

BUENOS-AYRES, 17—La crise ministérielle à Rio de Janeiro est loin d'être terminée. Il est probable que tout le cabinet sera remanié ; cependant plusieurs des anciens ministres sont disposés à conserver leurs portefeuilles dans la nouvelle combinaison.

RIO DE JANEIRO, 17 — L'amiral Mello ne s'est pas rendu aux autorités de l'Uruguay de crainte que celles-ci ne le livre à Peixoto.

Le congrès brésilien ne s'assemblera que le 13 mai.

EPINGLES A LINGE

DANVILLE, P. Q., 17—La fabrique d'épingles à linge, maintenant opérée par notre secrétaire-trésorier, M. Charles Brown, fait de bonnes affaires de ce temps-ci.

Environ 3000 grosses ont été expédiées à différents endroits du Dominion depuis le 1er janvier. Les ouvriers qui y travaillent sont très habiles. Récemment l'un d'eux, Willie Taylor, a fait 60 grosses d'épingles en une seule journée ; chaque épingle étant composée de trois morceaux, c'est donc 24,920 morceaux qui lui sont passé par les mains en un seul jour.

DEFENSE, PAS DEFI

LONDRES, 17 — Dans un banquet donné hier à l'hôpital Middlesex, le prince de Galles a porté un toast à l'armée et à la marine. Il est heureux de voir que le gouvernement ait décidé d'augmenter les forces de la marine qui, dit-il, est le boulevard de la défense nationale.

Le prince a dit : "Dieu me garde de vouloir par là proférer des menaces aux autres pays : c'est tout le contraire, car pour être en paix avec tout le monde nous devons être forts. Par conséquent, la meilleure politique est de renforcer notre ligne de défense, la marine. J'espère que la devise dont nos volontaires sont si fiers : "Défense, pas défi", sera toujours celle de la marine." Ce discours a été vivement applaudi.

La crise politique à Terreneuve

SAINT-JEAN, 17.—Les ministres du nouveau cabinet ont été installés hier et sont entrés officiellement en fonctions.

Il y aura probablement quelques nouveaux remaniements. Tout le monde se demande comment finira cette crise.

La lutte sera excessivement vive. En effet, il ne faut pas oublier que ceux qui ont été appelés à la tête de l'administration étaient dans l'opposition, avant les scandaleuses révélations faites après les dernières élections, où plusieurs députés ont vendu ouvertement leur influence.

Les deux partis sont sûrs de triompher ; les partisans du nouveau premier ministre, M. Goodbridge, espèrent faire invalider les élections d'une dizaine de leurs adversaires, pour cause de corruption électorale. C'est là qu'est le succès pour eux. La cour Suprême est occupée de l'audition de plusieurs de ses causes.

LA CATASTROPHE DE BUFFALO

Vingt-deux victimes

BUFFALO, N. Y., 17 — Une vive indignation a été causée dans cette ville par le retard scandaleux et injustifiable apporté à commencer le déblaiement des décombres de l'American Glucose Company, totalement détruite jeudi dernier, comme nous l'avons annoncé par un désastreux incendie.

On a la certitude à peu près absolue que les corps de douze ouvriers, au moins, qui ont disparu, se trouvent sous les décombres. D'après une autre version, très accréditée à Buffalo, il n'y aurait pas moins de vingt-deux ouvriers qui auraient péri. Le président de l'American Glucose Company, M. William Hamlin, prétend n'avoir pas pu faire commencer le déblaiement parce que les décombres sont encore trop chauds, et qu'il ne pourrait rien faire toucher sans l'autorisation des compagnies d'assurances. Mais cela ne paraît être qu'un prétexte, car la compagnie a déjà su, paraît-il, faire retirer ses coffres-forts des décombres.

Il semble, au contraire, qu'un conflit se soit élevé entre la compagnie et l'administration des pompes à incendie au sujet des travaux du déblaiement. Le commissaire de l'administration des pompes à incendie, M. Zeller a dit que le délai apporté à commencer le déblaiement était scandaleux, mais que ce n'était pas aux pompiers à faire ce travail. Sans cela le déblaiement aurait été commencé depuis longtemps. Deux murs de l'usine, restés debout et qui étaient en danger imminent de s'effondrer, ont été abattus.

Une dépêche de la dernière heure annonce que l'on s'est enfin décidé, quoique ce fût dimanche, à commencer le déblaiement. On a retrouvé dans les décombres les troncs calcinés de trois corps humains, dont les vêtements, les têtes, les bras et les jambes ont été complètement réduits en cendres. Il est, par conséquent, de toute impossibilité d'établir l'identité de ces infortunés. Le feu couve encore sous une partie des décombres et l'on croit que les corps de la plupart des victimes ont été complètement brûlés.

DETROUSSEURS DE TRAMWAYS

SAN FRANCISCO, 17—Deux audacieux malfaiteurs masqués et armés de revolvers de gros calibre, ont arrêté vers dix heures du soir un tramway de la ligne de San Bruno, et dévalisé les passagers et le conducteur.

Les malfaiteurs se sont sauvés ensuite, et, en dépit des plus actives recherches, il n'a pas été possible de retrouver leurs traces.

Les Jésuites et l'Allemagne

BERLIN, 17— Le projet de loi pour permettre aux Jésuites de rentrer en Allemagne est passé en troisième lecture. Les ministres n'ont pas pris part au débat.

Le "Briscoe"

NEW-YORK, 17—Le transatlantique "Briscoe," parti d'Hambourg depuis le 8 décembre dernier, et sur le sort duquel on éprouvait de sérieuses craintes, est arrivé ici hier.

Le "Briscoe" a eu un voyage très accidenté, ayant été forcé de faire escale à Saint-Jean, où $10,500 ont été dépensés en réparations.

LE MINISTERE EGYPTIEN

LONDRES, 17—Une dépêche du Caire dit que les ministres de la justice et des finances ont consenti à faire partie du ministère que Nubar pacha a entrepris de former.

L'Angleterre est satisfait du choix de Nubar pacha comme premier ministre. La démission de Riaz pacha n'a causé ici aucune surprise.

L'agitation anarchiste

LONDRES, 17—L'inspecteur Melville a arrêté hier soir dans Farrington Road, à Londres, un anarchiste italien nommé Polti qui portait une bombe en fonte de neuf pouces de long. La bombe a été envoyée au laboratoire du gouvernement et l'inspecteur Melville a fait une perquisition au domicile de Polti, à Clerkenwell, où il a trouvé plusieurs grandes cornues contenant de l'acide sulphurique, du chlorate de potasse et autres produits chimiques employés dans la fabrication des explosifs ainsi qu'un certain nombre de brochures anarchistes écrites en italien. La police croit qu'elle vient de faire une capture importante. Polti sera traduit demain devant le tribunal civil de la rue Bow.

Lézard dans l'estomac

Je demeurais à Troy, dans l'Etat de New-York et durant le séjour de cinq années que je fis là-bas, je souffrais horriblement de dyspepsie et dépérissait à vue d'œil. Mes médecins déclarèrent, après un long traitement, que j'avais un petit lézard dans l'estomac. Vous imaginez facilement ma frayeur. Mes amis me conseillèrent de venir à Montréal essayer une opération quelconque pour déloger l'hideuse bête, mais ayant entendu parler des guérisons miraculeuses de l'herboriste Brabant, dont l'étude est située au No 2242 rue Notre-Dame à Montréal, je fus le voir, et après lui avoir raconté mon aventure, il m'assura que mon estomac n'hébergeait pas de lézard, mais souffrait sérieusement de dyspepsie. Je me plaçai sous ses soins et après un traitement de cinq mois, je fus radicalement guéri et pesait cinquante livres de plus.

Je rends avec reconnaissance, ce témoignage éclatant en faveur de cet herboriste dont la réputation n'est plus à faire.

ARTHUR SAVARIAT,
Polisseur,
No 156 rue Richelieu,
Ste-Cunégonde.

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, a nom : l'exterminateur des Vers de Mother Graves. Le plus grand vermifuge du siècle. jno

Frank C. Stuart.

LETTRE D'UN HOMME D'AFFAIRE

Grand Prejuge Enleve.

Misere Intense Causee par la Dyspepsie—Aucun Secours des Medecins, mais HOOD'S GUERIT.

C. I. Hood & Co., Lowell, Mass. :

"J'ai été porté à vous écrire par un vif sentiment de reconnaissance pour le grand secours que j'ai reçu de l'usage de Hood's Sarsaparilla.

"Pendant vingt ans j'ai souffert constamment de la dyspepsie. J'ai dépensé des [illegible] piastres en remèdes, et le mieux que les médecins aient pu accomplir a été de me donner un soulagement temporaire.

"J'ai toujours été un ennemi invétéré des médecines qu'on appelle patentées et n'en ai jamais permis leur usage dans ma famille d'aucune manière. Mais aujourd'hui Hood's Sarsaparilla [illegible]

Une Bienvenue Cordiale.

"Voici pourquoi j'ai changé d'idée quant à l'usage des médecines patentées. Un vieil ami avait été affligé pendant plusieurs années de la dyspepsie et pendant quelques mois je remarquai que sa santé en général s'améliorait extraordinairement. Je me convainquis que le grand changement avait tout été produit par l'usage de Hood's Sarsaparilla. Il me conseilla de l'essayer [illegible], mais l'idée que MOI je prisse des 'remèdes patentés,' était une dure pilule à avaler. Cependant pressé par ma grande souffrance de faire quelque chose, je cédai enfin et commençai à prendre

Hood's Sarsaparilla

J'en suis rendu à ma quatrième bouteille et je suis heureux de dire que je me sens mieux que je n'ai été depuis vingt ans et me considère guéri. [illegible] vous de cette déclaration comme bon vous semblera. J'ai été dans les affaires ici depuis plus de 40 ans." Votre reconnaissant, FRANK C. [illegible] Marshall, Mich.

Hood's Pills agissent facilement, cependant avec promptitude et efficacité, sur le foie et les intestins. 25c.

Par BENNING & BARSALOU

Vente pour le Commerce

Régulière et Hebdomadaire

De marchandises sèches de fantaisie et d'étoffe, modes, vêtements, toiles écrues, chaussures, etc., etc.

A L'ENCAN

A nos salles de vente, Nos 86 et 88 rue St-Pierre

Mercredi, le 18 Avril 1894, à 10 heures a.m.

En lots convenables aux besoins du commerce de la ville et de la campagne. Aussi, à MIDI, un fonds de banqueroute de modes en détail, à tant dans la piastre.

Assortiment comprenant en partie marchandises à voiles, rubans, dentelles, velours et satin, marchandises de fantaisie, collets, garnitures, ornements, ailes, fleurs, chapeaux, fil de fer, etc., etc., se montant à $1050.11.

Vente sans aucune réserve.

BENNING & BARSALOU,
282 Encanteurs.

Piano (Orchestre) d'Evans Bros.

(Instrument de valeur et qui a été peu en usage.)

Ameublement de maison très propre, [illegible]

Tout est propre et bon.

Vente à la Résidence, 102 rue Cherrier

JEUDI, LE 19 AVRIL,

A DIX HEURES A.M.

WALTER M. KEARNS,
263 Encanteurs.

Cie de Navigation Richelieu & Ontario

LIGNE de QUEBEC

Les vapeurs pour Québec commenceront à faire le trajet dans quelques jours.

Ligne de Trois-Rivieres

Le Vapeur TROIS-RIVIERES partira tous les mardis et vendredis à 1 heure p. m., pour Trois-Rivières.

Le Vapeur CHAMBLY partira dorénavant de Montréal tous les mardis et vendredis pour Chambly et les ports intermédiaires à 1 heure p. m.

Le Vapeur TERREBONNE part tous les jours à 3.30 p. m. pour Boucherville, Varennes, Verchères et Contrecœur.

Le Vapeur LAPRAIRIE partira de Montréal à 7.00 a. m., à midi, et 5.30 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Le Vapeur LONGUEUIL partira du Pied du Courant pour Longueuil.

Le Vapeur SOREL fera le trajet du quai Jacques-Cartier à Longueuil à la place du ISLAND QUEEN pour le présent. Voyez les horaires.

Pour plus amples informations, horaires, etc., s'adresser à

M. FOSTER CHAFFEE,
Agent des Passagers du District,
128 rue St-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste.
204 jno

LE GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

PILULES DE JOB MOSES

Cette médecine inappréciable est infaillible pour la guérison de tous ces douloureuses et dangereuses [illegible] auxquelles les femmes sont sujettes par leur constitution. [illegible]

Vendues par tous les marchands de médecines.

Directions complètes dans un pamphlet qui sert d'enveloppe aux paquets.

JOB MOSES, NEW-YORK, seul propriétaire.

$1.00 et 13c. pour frais de port, adressés à Northrop & Lyman, Toronto, Ont., agents généraux pour le Canada, [illegible]

LE MONDE
Imprimé et publié par la "Compagnie du Journal LE MONDE."
BUREAU: 1650, RUE NOTRE-DAME.
(En face de la Côte Saint-Lambert.)

ABONNEMENT "AU MONDE"
(Edition Quotidienne.)
4 Mois.......$1
8 Mois.......$2
Un An.......$3

EDITION HEBDOMADAIRE
(Le "Monde" et le "Foyer Canadien" réunis.)
6 Mois.......0.50
Un An.......$1.00

Les Abonnements sont toujours payables d'avance.

Toutes les Correspondances doivent être adressées comme suit:
LE "MONDE"
MONTRÉAL, CANADA.

TELEPHONES
Rédaction: Bell No 908. Administration: Bell No 613

TARIF DES ANNONCES
(Toisées sur Mesure Agate.)
Première Insertion.......10 cts la Ligne
Insertions Subséquentes.....6, 7, 8 ou 9 cts la Ligne
Pour contrats à longs termes on traite à forfait.

MONTREAL, 17 AVRIL 1894

Pendant la session, il ne coûtera que vingt-cinq centins par mois pour recevoir le MONDE et avoir un récit impartial de tout ce qui se fera à la Chambre.

LA M. W. & P. Co

Le *Prix Courant* nous rappelle la note suivante publiée il y a quelques mois dans le monde:

Nous allons commencer la semaine prochaine la publication d'une série d'articles sur la Montreal Water and Power Co. Nous les recommandons à l'attention de nos lecteurs.

Et il ajoute:

Cet avis que l'on pourrait intituler: "Avis aux intéressés" a été renouvelé deux ou trois fois, et la dernière fois à la veille même des élections municipales. Mais la série d'articles est restée inédite. Quelle n'a pas été notre surprise, pourtant, en trouvant dans les colonnes du confrère, vendredi dernier, un article commençant par le cliché: "Nous commençons aujourd'hui une série d'articles, etc." et dans lequel on dit beaucoup de bien de la fameuse Montreal Water and Power Co.

Notre confrère nous permettra de lui dire d'abord ceci: nous avons vu bien souvent des journaux chercher sottement querelle à d'autres journaux, mais jamais nous n'avons constaté autant de niaiserie et de lourdeur que dans le procédé du confrère.

Le MONDE a annoncé une série d'articles; il les a donnés un peu plus tard qu'il le faisait prévoir. Pourquoi? Parce que nous avons constaté que la Montreal Water & Power Co, ne formait pas un seul iota du programme électoral des candidats municipaux. Il n'en a pas été question. A quoi bon perdre son temps à parler blanc quand tout le monde causait noir.

Le *Prix Courant* continue:

Il attendait probablement certains documents qui ne lui seraient parvenus que tout récemment, qui lui permettent enfin de publier sa série d'articles, et de donner à ses articles le ton qui convient. Nous l'en félicitons chaleureusement.

En attendant, comme le premier article de la série ne contient que des généralités, assez prudemment exprimées, d'ailleurs, pour ne pas donner trop prise à la critique, nous prions le public de vouloir bien faire entendre une énergique protestation et déclarer formellement que, avant de rien conclure avec la "Montreal Water & Power Company, il faudra une enquête sérieuse et complète, par des hommes compétents et désintéressés.

Et lorsque le comité d'enquête sera prêt à procéder, nous lui soumettrons à notre tour nos documents qui ne sont pas du tout du même genre que ceux du confrère en question.

Il y a dans ses trois paragraphes du dépit, du venin, de la vantardise.

Oui, nous avons mis la main sur des documents et nous les avons étudiés consciencieusement. Si le *Prix Courant* veut opposer ses documents aux nôtres, qu'il le fasse. Nous comparerons, nous discuterons et nous serons heureux de lui donner raison s'il nous prouve que la vérité est de son côté.

Mais force nous est bien d'avouer que le ton et la chanson du confrère montrent plus de dépit que d'argumentation solide.

LE DIMANCHE DE M. CHARLTON

M. Charlton, député aux Communes du Canada, n'est pas homme facile à décourager, dit l'*Evénement*.

C'est un opiniâtre, un individu à idées fixes.

Depuis plusieurs années, à chaque session, il se représente avec un projet de loi pour faire observer plus rigoureusement le dimanche.

Ce n'est pas lui qui ferait une partie de billard ou jouerait sur un instrument de musique quelconque un fragment d'opéra ou toute autre composition profane.

Ce n'est pas lui qui, pour se rendre à un parc public, prendrait un wagon, une calèche ou le tramway.

Ce n'est pas lui encore qui oserait lire un journal, une brochure ou une circulaire qu'on distribuerait le dimanche matin.

Car, à ses yeux, tous ces actes là sont criminels et doivent être punis par une amende ou la prison. Ce n'est pas lui qui irait chercher sa vache tombée dans un fossé le dimanche; il attendrait au lundi.

Il revient cette année avec son projet de loi, qui nous paraît cependant moins draconien sous certains rapports.

Il tolèrerait cependant les trains spéciaux pour des cas extraordinaires, tels que: accidents, incendies, maladies, œuvres de charité; et à part cela les trains de voyageurs partis la veille du dimanche, avec leurs raccordements.

C'est déjà une concession énorme de la part de M. Charlton, quand on se rappelle qu'il demandait, il n'y a pas longtemps, l'immobilité complète le dimanche.

Si M. Charlton voulait nous en croire, il s'occuperait de faire son dimanche de son mieux, en laissant à chacun d'en faire autant, et le dimanche canadien ne s'en porterait pas plus mal.

Le dimanche est le jour du repos; mais ce repos varie avec les individus; pour l'ouvrier, le manœuvre, c'est le repos physique et la distraction; pour celui qui est assujéti à des travaux intellectuels, à une somme considérable d'anxiété morale, c'est l'exercice et la distraction qu'il lui faut. Le dimanche arrive à point pour permettre aux uns et aux autres, les devoirs religieux remplis, de se refaire des fatigues physiques et morales de la semaine.

De là la promenade au dehors, quand le temps est beau, ce qui n'arrive pas toujours.

Et pour faire de cette salutaire distraction, il faut recourir à un un mode de locomotion quelconque: la marche, la voiture, le bateau, le tramway, l'omnibus, le chemin de fer. Du moment que la plus modeste calèche a le droit de circuler et de voiturer les gens le dimanche, nous ne voyons pas de raison au monde qui puisse empêcher qu'on étende le même droit aux tramways, aux chemins de fer et aux bateaux.

Nos omnibus de rues regorgent de gens qui, le dimanche, vont au cimetière, ou reviennent de paroisses où ils sont allés entendre un office et faire visite à des parents ou des amie.

De même les trains qui partent de Québec, le dimanche, sont remplis de gens qui vont à une assez grande distance voir des membres de leur famille, en bonne santé ou malades et peuvent revenir à la ville dans la soirée, sans perdre de temps et moyennant une dépense minime comparativement.

Pareilles commodités sont devenues tellement nécessaires, qu'il ne viendra jamais à l'idée de personne ici de suggérer que, par respect pour le dimanche, elles soient supprimées.

Pareille proposition soulèverait un *tolle* général. Il n'y a que des toqués comme M. Charlton qui puissent demander d'immobiliser tous les Canadiens, le dimanche, sous le prétexte d'être agréable à la divinité. Nous désirons, nous, dans la province de Québec, garder notre dimanche tel qu'il est, tel que l'autorité religieuse indique de l'observer.

Nous voulons garder le privilège, après l'hommage rendu à Dieu, de faire une petite promenade hygiénique en bateau, en omnibus ou en chemin de fer, de faire un peu de musique et de jouer une innocente partie de billard.

Nous nous croyons aussi chrétiens que M. Charlton et les gens de son acabit: et quant au royaume des cieux nous y entrerons en même temps que lui, et tout probablement un peu auparavant, car il aura à expier dans l'autre monde la faute d'avoir ennuyé plusieurs générations avec son projet de loi pour l'observance d'un dimanche assaisonné à la Méthodiste.

Le docteur Jean-Charles Taché, ancien député de Rimouski au parlement du Canada et ancien sous-chef du ministère de l'agriculture à Ottawa, est mort hier matin à l'hôpital général, à l'âge de soixante-treize ans.

Ses funérailles auront lieu à Ottawa, jeudi prochain.

Le défunt était frère de Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface.

M. Taché a pris une part importante au mouvement littéraire dans notre pays. C'est lui qui, en collaboration avec M. Chauveau, a publié le fameux pamphlet "La Pléiade Rouge." Entre autres ouvrages, il laisse "Forestiers et voyageurs," "Trois légendes de mon pays," "Le défricheur de langues," "Le Braillard de la montagne," etc.

En 1857, feu J. C. Taché donna sa démission comme député et devint rédacteur en chef du *Courrier du Canada*.

De la correspondance d'Ottawa de l'*Electeur*:

Les députés bleus nous arrivent aujourd'hui avec un petit air soulagé dont voici l'explication. Ils se vantent de connaître la teneur de la lettre collective que Mgr Emard est chargé de faire signer par les évêques, et prétendent que c'est un piège en règle tendu à M. Laurier. Celui-ci va, disent-ils, être mis au pied du mur et ne pourra plus échapper.

Le *Globe* condamne l'attitude de M. Meredith sur la question des écoles séparées à Ontario et notre confrère déclare que catholiques comme protestants devraient s'unir pour écraser toute agitation malsaine et tout agitateur qui, comme le chef de l'opposition de Toronto, veut escalader les hauteurs du pouvoir à l'aide des guerres de race et de religion.

Le correspondant parlementaire de l'*Electeur* croit avoir des informations qui lui permettent de dire que M. Angers ne possédait pas dans la division qu'il représente au Sénat, la qualification requise par la loi, et qu'il sera poursuivi.

Un journal de New-York nous apprend que M. N. B. Archambault, de Philadelphie, est actuellement le possesseur d'une paire de chaussettes en soie qu'a portées Bonaparte durant son exil à Ste-Hélène.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 16.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

M. Davin présente un bill pour modifier l'acte des Territoires du Nord-Ouest. Ce bill déclare qu'un juge ne pourra pas siéger en appel de son propre jugement et contient quelques autres clauses explicatives des lois antérieures.

M. Martin — Ordre de la Chambre —Etat indiquant toutes les terres assignées en partage aux Métis du Manitoba pour lesquelles il n'a pas été émis de lettres patentes, et donnant, avec une désignation de la terre, le nom du concessionnaire et les raisons pour lesquelles la lettre-patente n'a pas été émise. Adoptée.

SEANCE DU SOIR

M. Laurier demande copie de toute correspondance échangée entre le cabinet ou quelqu'un de ses membres et sir Charles Tupper, demandant et donnant des explications relatives à la déclaration suivante, faite par lord Dufferin, ambassadeur de Sa Majesté près de la république, et correspondance de sir Charles Tupper à M. Develle, ministre français des affaires étrangères, le 6 février 1893, se lisant comme suit: "Nous saisissons cette occasion de confirmer ce que nous avons déjà fait connaître à Votre Excellence dans le cours des conférences, savoir: que le parlement canadien, dans son désir de favoriser le développement entre les deux pays, a voté une subvention de £100,000 pour l'établissement d'une ligne de steamers entre un port canadien et un port terminal français."

M. Laurier prétend que sir Charles Tupper a promis au gouvernement français l'établissement d'une ligne de steamer entre la France et le Canada, bien qu'il ne voulût pas inclure cela dans le traité.

Sir John Thompson dit qu'aucune promesse a été faite qu'il serait demandé au parlement de voter en son pouvoir une subvention en faveur d'une ligne franco-canadienne. Il a seulement été mentionné que $100,000 avaient été votées en 1889 pour une ligne entre le Canada et l'Europe et que le projet du gouvernement était que cette ligne se rendît jusqu'en France. Plus tard, il a été reconnu impraticable d'avoir une ligne directe avec la France. Au cours des négociations, il a été proposé que l'établissement de cette ligne formât partie du traité; le gouvernement s'y refusa; car il ne voyait pas la possibilité de réussir à établir cette ligne. La prétention de M. Laurier que le gouvernement refuse de remplir les propositions de ses représentants est démentie par les négociateurs mêmes du traité. Il n'y a pas un mot dans toutes les négociations qui indique que des promesses ont été faites.

M. Edgar: Le gouvernement a-t-il changé de politique sur l'établissement d'une ligne franco-canadienne?

Sir John: Non.

M. Tarte dit que le gouvernement a manqué de bonne foi et que ce sera une bonne raison de voter contre la ratification du traité pour ne pas participer à cet acte de mauvaise foi envers la France.

L'honorable M. Foster dit que cette accusation de mauvaise foi n'est pas fondée.

Il n'a pas fait de promesse: la question n'a jamais été décidée de savoir si le service entre le Canada et la France se ferait par la ligne anglo-canadienne, ou par une ligne qui ferait la correspondance entre l'Angleterre et la France.

Le gouvernement va demander un subside considérable pour un service rapide avec l'Angleterre, et il y aura au moins correspondance avec une ligne se rendant en France.

Sir Richard Cartwright: Lord Dufferin et sir Charles Tupper ont promis qu'une ligne directe serait établie entre le Canada et la France.

M. Foster a répété la même chose plusieurs fois.

L'hon. M. Foster: Les plénipotentiaires n'ont pas fait de promesse, mais dit qu'une subvention avait été votée, ce qui est vrai.

Sir Richard: Ils ont dit qu'une ligne serait établie, cela étant impossible, c'est le devoir du gouvernement d'en donner avis aux autorités françaises.

L'hon. M. Ouimet: Après les explications bien claires données par M. Foster, il est inutile de démontrer que le gouvernement n'a pas manqué à ses promesses. Le subside a été voté sur la possibilité d'établir une ligne touchant à un port anglais, puis se rendant en France; il est certain que cette ligne sera très utile, car sans elle nos marchandises seront sujettes à la surtaxe d'entrepôt, qui empêchera toute exportation. Le gouvernement demandera la ratification du contrat qui a été fait pour l'établissement d'une ligne rapide, et il fera aussi en sorte de procurer au Canada tout le bénéfice du traité français.

La déclaration de sir Charles Tupper au sujet d'un subside à une ligne franco-canadienne est basée sur des faits, ce n'est pas une condition du traité, mais une preuve de l'intention du Canada d'entrer en relations commerciales avec la France. Il est malheureux de voir M. Laurier chercher à prendre la tangente pour voter contre le traité, après avoir avec ses amis soulevé l'opinion de ce traité.

M. Tarte prétend que le gouvernement a manqué à sa promesse envers le gouvernement français, et que ce sera une raison de voter contre le traité. Comme sur d'autres questions brûlantes, il dit ce que M. Laurier n'ose pas dire.

M. Tarte.—Sur quelles questions, M. Ouimet?

L'honorable M. Ouimet.—Sur la question des écoles. M. Laurier n'a jamais eu le courage de faire connaître sa politique sur cette question; il laisse à M. Tarte, qui abuse de son titre de lieutenant, le soin de soulever ces préjugés.

M. Tarte a été jusqu'à dire, ce qui est faux, que le gouvernement ferait ratifier le traité par la Chambre pour le faire rejeter ensuite par le Sénat. Il avait, sans doute, présent à l'esprit la conduite semblable suivie par son parti au sujet du chemin de fer de Lindsay. Le gouvernement a l'intention de remplir toutes les promesses de ses représentants à Paris.

Les libéraux, au contraire, espérant des défections dans le parti conservateur, cherchent des raisons pour voter contre le traité et renverser le gouvernement. M. Flint, pour permettre à M. Tarte de parler une seconde fois, propose l'ajournement de la Chambre.

M. Tarte.—On est incapable de prouver que j'ai soulevé les préjugés. Les amis de M. Ouimet sont allés plus loin que moi. M. Ouimet a promis, dans un discours public, de suivre l'avis des évêques, et il a admis, par la voix de ses journaux, qu'il a demandé dans le cabinet, le désaveu de la loi scolaire du Nord-Ouest.

M. Ouimet: M. Tarte, en insinuant que j'ai divulgué le secret de ce qui a eu lieu dans le cabinet, commet une fausseté. Car il sait que je respecte mieux que cela mon serment d'office. Les recommandations qui sont au bas de l'ordre en conseil, sur la loi du Nord-Ouest indiquent que gouvernement est d'opinion que cette loi doit être abrogée.

M. Amyot: M. Tarte a tort de mêler le nom des évêques aux questions politiques. Il devrait se souvenir que cette pratique lui a valu un démenti formel de la part de Mgr Taché. D'ailleurs, avec les évêques on est en meilleur compagnie qu'avec les amis de M. Tarte. Celui-ci s'est pris d'amitié pour M. Martin, l'auteur de la loi scolaire qu'il dénonce tant; il va même jusqu'à ôter son habit pour le défendre Ce monsieur accuse le gouvernement de mauvaise foi et d'une foule d'autres choses; mais il est incapable de prouver ses accusations.

M. Ouimet: Pour la deuxième fois, M. Tarte prétend que j'ai promis de suivre les évêques sur la question des écoles. Je n'en aurais pas honte, si c'était vrai. Mais j'ai simplement dit que c'est aux évêques et non aux libéraux qu'il appartient de définir la doctrine en matière scolaire.

M. Laurier: Comme M. Ouimet a dit qu'un contrat a été fait, j'espère que les documents qui s'y rapportent seront soumis à la Chambre.

LES BIENS DES JESUITES

Le numéro du 6 avril dernier de l'*Union* de Saint-Hyacinthe publie un entrefilet sous le titre ci-dessus. Cet entrefilet contient deux inexactitudes que nous tenons à relever, citons d'abord:

> "Comme on le sait, *tous les terrains des Jésuites sont devenus la propriété du gouvernement par suite du fameux acte des "Biens des Jésuites."*
>
> "Les Jésuites possédaient plusieurs terrains dans Québec-Est.
>
> "On nous dit que le gouvernement Taillon réclame maintenant le *paiement intégral des arrérages* sur des constituts vieux de trente ans. En certains cas, ces arrérages s'élèvent à des *sommes fabuleuses que ne pourront jamais rencontrer les pauvres tenanciers.*"

Ce n'est pas long comme l'on voit, mais il y a autant d'inexactitudes qu'il y a d'alinéas, sans compter l'exagération du dernier paragraphe.

L'*Union* qui est un journal libéral a eu cette nouvelle de la part de quelques-uns des intéressés probablement.

Nous avons souligné ce qui est inexact.

Dire que "tous les terrains des Jésuites *sont devenus* la propriété du gouvernement par suite du fameux acte des *Biens des Jésuites*," c'est contraire aux faits. Le Gouvernement Anglais s'est emparé de ces biens quelques années après la conquête, en se basant à tort ou à raison, sur la loi qui régit les biens en déshérence. Laissons de côté la question de justice ou plutôt d'équité d'un tel acte—cela ayant été déjà suffisamment discuté—pour ne nous occuper que de la position légale du gouvernement par rapport aux biens appelés: *Biens des Jésuites*; dès le moment où tous les membres de la communauté des Jésuites ont été disparus, ou du moment que le gouvernement se fut décidé de ne pas reconnaître l'existence civile de la Corporation des Jésuites, les biens de ces derniers sont tombés en déshérence et l'état ayant fait ce qui était nécessaire pour se faire mettre en possession, dès lors, au point de vue *du droit strict*, le gouvernement est devenu propriétaire de tous ces biens suivant les lois civiles. Cela a eu lieu bien avant la passation du *fameux acte* des "Biens des Jésuites" et conséquemment, ce n'est pas cet acte qui a donné au gouvernement, quant à ces biens, la qualité de propriétaire.

Quant au troisième alinéa qui est aussi inexact que le premier et le second, il contient en outre bien de l'exagération.

Le gouvernement Taillon veut que les détenteurs actuels de ces biens payent la rente annuellement comme ils y sont obligés par leur titre et comme ces mêmes personnes feraient tous les ans, si le Seigneur au lieu d'être le gouvernement de Québec, était un particulier quelconque, *M. A.* ou *M. B.* Et en cela le gouvernement provincial fait bien et nous l'en félicitons.

Les sommes totales que représentent les arrérages sont peut-être très élevées,—sans être fabuleuses—mais la somme due par chaque censitaire n'est pas *fabuleuse*, il s'en faut de beaucoup; d'ailleurs *les pauvres* sont traités avec le plus grand esprit de justice, le gouvernement ne veut tyranniser personne, ceux qui sont pauvres reçoivent *une plus grande diminution* que les autres, et quand cela ne suffit pas, le gouvernement se contente de leur faire passer un titre nouvel pour le montant *réduit* (dans une juste proportion) des arrérages dus par eux; pour l'avenir, *on leur fait promettre de payer la rente tous les ans*, c'est une affaire variant de $3.00 à $7.00. Il n'est guère de censitaires pauvres d'ailleurs dont la rente s'élève à plus de $5.00 par année.

Comme on voit, *ce n'est pas la mer à boire!*

En outre, un grand nombre—la majeure partie—des censitaires dans cet endroit sont des gens à l'aise et quelques-uns même sont riches. Il y a plus, certains détenteurs actuels sont des personnes qui ont spéculé sur l'achat de ces terrains, en retenant sur le prix de vente le montant dû à la Province; disent à leur vendeur qu'elles paieraient elles-mêmes les arrérages au gouvernement: il y a de cela longtemps dans plusieurs cas, et ce dernier attend encore pour être payé! Nous pourrions même dire que ce ne sont ces spéculateurs qui se plaignent le moins de l'administration actuelle!

A tout événement, le gouvernement a dû imposer des taxes pour rencontrer les obligations de la province et il a bien fait; en face de cela, est-il juste qu'il ne collecte pas les agents qui lui sont dus d'une source aussi légitime que celle des Biens des Jésuites, s'exposant, s'il n'en agit pas ainsi, à perdre annuellement, comme cela arrive en réalité une dizaine de mille piastres ($10,000) par la prescription de tous les arrérages de plus de 30 ans suivant les termes de l'art. 2215 C. C. S'il y en a 100, 200, 300 qui doivent 30 années d'arrérages depuis 7 ou 8 ans ou plus, cela fait une perte de $6000 à 7000 que le gouvernement a faite durant ce laps de temps.

Sous les circonstances, vu les taxes imposées et le besoin pressant d'améliorer encore l'état des finances de la Province, nous disons que la conduite du gouvernement Taillon serait injuste, criminelle même, vis-à-vis ceux qui paient des taxes s'il ne s'efforçait par tous les moyens possibles de collecter tous les argents qui lui sont actuellement dus, de quelque source qu'ils proviennent.

Nous croyons à la bonne foi de l'*Union*; mais qu'il nous permette de lui dire qu'il est mal informé et qu'il a tort de s'apitoyer sur le sort des personnes qu'il mentionne: celles qui sont à plaindre *étant traitées avec égard et justice*, et les autres qui crient un peu, se plaignent sans raison.

Il n'y a pas que dans Québec-Est où il y a des arrérages de dus et nous espérons que le gouvernement verra à ce que tous les arriérés se mettent en règle avec les agents des Biens des Jésuites, et que ceux qui sont capables de le faire, s'empressent de payer leurs arrérages.

JUSTITIA

(La *Semaine Politique*)

"C'est ma Santé et ma Force"

UNE DAME PARLE DU PAINE'S CELERY COMPOUND

Mme W. B. Phelps, de Philipsville, Ont., était nerveuse et ne pouvait dormir.—A un moment donné la vie n'avait plus de plaisirs.—Elle prit du merveilleux Compound.—Cela chassa ses maux.—Elle est maintenant bien portante et pleine de santé.

MME W. B. PHELPS

Il n'y a qu'un véritable spécifique pour les terribles maladies qui rendent la vie misérable à des milliers d'hommes et de femmes. Ce spécifique, c'est le Paine's Celery Compound, et dans des milliers de cas il a restauré la vitalité et la force chez des souffrants pour lesquels les médecins n'avaient plus d'espoir.

Ce remède merveilleux et populaire est en usage aujourd'hui parmi la meilleure classe du Canada; on a confiance en lui, et devant les magnifiques résultats obtenus on conseille fortement à ses amis de s'en servir Quelques-uns de nos médecins les plus éminents, bien au courant des vertus curatives du Paine's Celery Compound, le prescrivent beaucoup.

Mme W. B. Phelps, dans le but d'être utile aux Canadiens en général, écrit ce qui suit:

"Pendant deux ans, je fus dans un état de santé des plus misérables; je devins si nerveuse que je fus bientôt incapable de dormir. Dans cet inquiétant état, il n'y avait aucun plaisir à vivre. Heureusement pour moi, mon mari s'imagina que le Paine's Celery Compound était justement le remède qui devait me rendre à la bonne santé dont j'avais déjà joui. Après m'être servi du merveilleux Compound pendant dix jours, je sentis de grandes améliorations dans mon état et je jouissais du repos et du sommeil parfaitement bien. Depuis, j'ai de temps à autre pris de ce remède et trouvé qu'il me conserve en bonne santé et me donne de la force. Il est inutile de dire que je recommande le Paine's Celery Compound chaque fois que j'en ai l'occasion."

EN LIQUIDATION

M. et Mme GERARDIN, héritiers de feu
E. Chanteloup
Fondeur en cuivre et manufacturier
ayant décidé de retourner vivre en France, et par conséquent de liquider,
OFFRENT en VENTE
EN BLOC ou en DETAIL, suivant le désir des acheteurs, tout leur commerce important, comprenant:
Dettes de livre,
Atelier, Machinerie,
Stock en commerce, et
Immeubles, y compris leur nouvelle résidence princière, 341 rue Sherbrooke,
Prix et conditions de vente seront fournis par le soussigné, à qui le règlement de comptes dûs doit être promptement fait.
JOHN LIVINGSTONE,
Liquidateur.
122

Fonds Consolidé
DE LA
CITE de MONTREAL
L'intérêt semi-annuel sur le fonds enregistré (trois, quatre, six et sept par cent) sera dû et payable aux actionnaires le et après le 1er jour de Mai prochain.
Les livres de transfert seront fermés depuis cette date jusqu'au 1er mai 1894.
WM. ROBB, Trésorier de la cité.
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 16 Avril 1894
208 3

LES EAUX MINÉRALES
—DES—
Sources Caledonia
A base alcaline, sont des eaux minérales de haute marque.
En vente partout, chez les meilleurs épiciers, hôteliers, etc., et chez CHAS. GURD & CIE, 39 et 43 rue des Jurés.

Cartes d'Affaires.

MM. Les Constructeurs
sont priés de soumissionner auprès de M. Dugas pour travaux de
Couvertures et Corniches,
posage de tuyaux à gaz et à vapeur, etc.
Travaux exécutés promptement et à prix modérés. D. DUGAS 1441 Ste-Catherine

NOUVELLE MUSIQUE—By the Maintain Reel, la plus jolie composition de Hoist, l'auteur des valses Vera et Ilma modérément difficile, 20c, ainsi que Rosaline Mazurka, un très joli Mazurka facile, 10c. Birds in the Morning, la magnifique caprice, par Holst, 20c, aussi la Marche Metropolis, Braham très brillante quoique aisée, 10c. A travers l'Afrique, marche très brillante, mais pas trop difficile. Washington Post, High School Cadets et Gladiator, marche, 3 très beaux morceaux par P. Sousa. Two little girls, in blue, valse la plus en vogue aujourd'hui. Aussi, After the Ball, valse, polka et lancier. Tous les morceaux ci-dessus 10c chacun ou 11c par la poste.
W. STREET, 29 rue Bleury.

EXPRESS DE TOUTES SORTES
Pour épiciers et pour délivrer les effets. Beaux Carrosses, Buggies Concord, Charrettes à Pony., etc., etc. Si vous avez besoin de quelques chose pour Voitures à Roues, rendez-vous chez
LATIMER
592—RUE ST-PAUL—592
Sleighs remisés pour l'été et réparations de toutes sortes faites proprement, habilement et à bon marché.
204 3 a w

CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE
Fonds actifs.......$53,169,135
DIRECTEURS: Hon. Henry Starnes, président; Edmond J. Barbeau, vice-président.
Toutes espèces d'assurance acceptées au plus bas prix courant.
G. F. C. SMITH,
CYRILLE LAURIN Agent en Chef.
Agent français spécial
BUREAU: 16 Place d'Armes, Montréal, 104 1an

Hotels et Restaurants

ST LAWRENCE HALL
135 à 139 rue St-Jacques, Montréal
HENRY HOGAN ...... PROPRIETAIRE
L'hôtel le mieux connu dans le Dominion.
3aw

Medecins

Dr C. N. Poitras,
1141 RUE MIGNONNE,
(2me Porte de la rue St-André)
TÉLÉPHONE [illegible]
Spécialités:—Maladies des Femmes et des Enfants.
HEURES DE CONSULTATIONS:—De 8 à 10 hrs a. m., de 1 à 3 hrs p. m., de 6 à 8 hrs p. m.
111-jan

Le Dr VICTOR PERRAULT
Portera une attention toute spéciale aux MALADIES de la PEAU en Général
No 234 RUE ST-DENIS
En face de l'église St-Jacques.

Avocats

OUIMET EMARD & MAURAULT
AVOCATS
180 rue St-Jacques, Montréal
Boîte Postale, 13 Téléphone [illegible]

Notaires

ARGENT A PRETER
Immédiatement sur hypothèque à des conditions très libérales par
Am. Archambault, Notaire
No 1608 rue Notre-Dame. Bell Tél. 211. Le soir: No 127 rue St-Denis.—Bell Tél 692.

Arpenteurs

J. EMILE VANIER
Ancien Élève de l'École Polytechnique
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107 Rue St-Jacques, 107
En face du Carré de la Place d'Armes.
Demande de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

Architectes

PERRAULT, MESNARD & VENNE,
Architectes et Ingénieurs Civils,
17, COTE DE LA PLACE D'ARMES
Montreal, Can.
TÉLÉPHONE 696.

VICTOR ROY. L. Z. GAUTHIER.
ROY & GAUTHIER,
ARCHITECTES ET EVALUATEURS
Et Bureaux d'Arbitrage et d'Expropriation,
162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
BLOC BARRON.

Peintres

L. N. DENIS
Tapisseries,
Peintures,
Huiles, Vernis,
Ferronneries.
A Bon Marché
313 RUE ST-LAURENT.

H. A. MILLER
PEINTRE-DÉCORATEUR,
VITRIER,
IMITATEUR,
BLANCHISSEUR,
1996 RUE STE-CATHERINE
Résidence: 65 RUE JACQUES-CARTIER
49-1-an

Nouvelle Manière de Poser les Dentiers sans Palais
DENTS POSEES SANS PALAIS
S. A. BROSSEAU, L. D. S.,
No 7 RUE ST-LAURENT, Montréal
Extrait les Dents sans Douleur par l'Electricité et fait les Dentiers d'après les procédés les plus nouveaux. Dents posées sans Palais et Couronnes de Dents en Or ou en Porcelaine posées sur de Vieilles Racines.

J. M. HARRISSON, H. A. SEYLER—
MONTREAL ELECTRICAL SUPPLY Co.
manufacturiers et importateurs.
Spécialités de Fils cachés pour magasins et maisons privées. Installation de systèmes électriques complets, batteries, [illegible] sonnettes électriques, etc. 781 [illegible]

L. J.
HERARD
Ferronnerie,
Coutellerie, etc.
Grande Variété et à Bas Prix
26 RUE ST-LAURENT.

La Malpropreté Engendre la Vermine
On peut dire de la menagere qui emploie le SAPOLIO: "les souris sont muselees dans sa maison." Faites en l'essai et tenez votre maison propre. Tous les epiciers le vendent. (1)

BOSTON
HOTEL CLARENDON
517 à 527 Tremont Street
LE SEUL GRAND HOTEL CANADIEN EN AMERIQUE
Plan Européen. Repas à la Carte. 10 Belles Chambres. 10 Salons Particuliers. E. N. TESSIER, Propriétaire.

COMPAGNIE DE RAFFINERIE DE SUCRE DU CANADA
(LIMITEE.)
MONTREAL
Manufacturière de Sucres Raffinés de la Célèbre Marque
Redpath
Qualité supérieure, pureté absolue, préparés d'après les procédés les plus perfectionnés et avec les meilleurs appareils, ne sont surpassés nulle part.
SUCRE EN MORCEAUX, en caisse de 50 et 100 livres.
GRANULE "CROWN," marque spéciale, le plus fin qu'on puisse obtenir.
EXTRA GRANULE, qualité vraiment supérieure.
SUCRES "CREME," (non-séchés.)
SUCRES JAUNES de tous les degrés et qualités.
SIROPS de tous les degrés en barils et demi-barils.
SEULS MANUFACTURIERS de Sirops de qualité supérieure en canistres de 1 et 8 livres chaque.

"VARSITY"
Un Cigare de Première Classe, fait à la main, à Cinq Cents.
Il coute 4 cents au détaillant.
Supérieur à la généralité des cigares de 10 cents.
Faites-en l'essai et soyez-en convaincu.
S. Davis & Sons

COLONNE S. CARSLEY

Tapis Tapestry

Pour la plus grande variété et la meilleure valeur en fait de tapis tapestry, venez

Chez S. CARSLEY

Tapis Bruxelles

Pour la meilleure valeur et le stock le plus considérable en fait de tapis Bruxelles, venez

Chez S. CARSLEY.

Tapis Wilton

Pour les dernières nouveautés et la meilleure valeur en fait de tapis Wilton, venez

Chez S. CARSLEY.

Tapis Moquette

Venez à la maison de gros de Montréal pour vos tapis, à savoir.

Chez S. CARSLEY

Tapis Goblin

Nous venons de recevoir un autre lot de tapis Goblin de choix

Chez S. CARSLEY

TAPIS NEGLIGE

Nouveaux Tapis négligé que nous venons de recevoir

Chez S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

TAPIS DE LAINE

Un stock considérable de nouveaux tapis en laine Kidderminster d'une verge de large, valeur capitale,

Chez S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

TAPIS UNION

Pour de jolis tapis Union, venez

Chez S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

CARPETTES

Nous venons de recevoir un splendide assortiment de Carpettes Kensington et d'art,

Chez S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

NOUVEAUX
RIDEAUX
NOUVEAUX
RIDEAUX

La semaine prochaine nous offrons un envoi considérable de Rideaux en chenille et en dentelle, marchandises de première classe, mais à de bas prix.

Chez S. CARSLEY.

TOILES
TOILES

Toutes nouveautés en fait de lingerie de table, et dont nous avons un stock aussi considérable que celui d'un manufacturier.

Chez S. CARSLEY.
Rue Notre-Dame.

Lingerie de Table
Lingerie de Table

Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table
Nappes damassées et draps de table

Dans tous les nouveaux patrons, avec bordure, draps de table et serviettes assorties.
Sous-plats,
Dessus de buffet,

Chez S. CARSLEY,
Rue Notre-Dame.

Essuie-mains en Toile
Essuie-mains en Toile

Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées
Essuie-mains en toile et damassées

Dans toutes les qualités, avec bordures de couleurs et à franges.
Essuie-mains en toile bordés à jour.
Essuie-mains en toile peintes à la main.
Essuie-mains en toile Huckaback.

S. CARSLEY
1765,1767,1769,1771,1773,1775,1777,1779
RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL

COLONNE S. CARSLEY

ANNONCE
DE
John Murphy & Cie

DÉPARTEMENT
DES
TWEEDS et des DRAPS

Assortiment complet en drap pour manteaux et costumes de dames.
Drap Amazone, couleur et noir.
Drap Hopsacking, couleur et noir.
Drap Cheviot, couleur et noir.
Drap Diagonal.
Drap Venetien,

TWEEDS

Tweeds [double largeur] pour costumes et pour manteaux.
SPECIALITE de Tweeds Irlandais dans les tissus léger pour costumes de dames, la plus haute nouveauté, un grand choix de patrons.
Tweeds Halifax pour habillement de garçons, bonne qualité, depuis 40c.
Tweeds fantaisie nouveaux patrons et bonne qualité depuis 50c.

Tweeds pour Pantalons

Un immense choix de patrons des meilleures fabriques Anglaises et Ecossaises.

Etoffes pour Vestons !

Couleurs pâles et foncées, une grande variété de patrons.

Département de Confection

Manteaux et Costumes faits sur commande à court délai.

John Murphy & Cie
1781 et 1783 RUE NOTRE DAME.
Coin de la rue St-Pierre

Conditions un seul prix pour tous et Argent Comptant.
Téléphone : 2193.

MARQUE DE
Les GRANDS REMEDES
—DU—
Père Mollinger
Vainquent la Maladie
Il en a guéri des milliers durant sa vie.
En grande demande depuis sa mort.
COMMERCE

Remède contre le Catarrhe	$1.00
Remède contre Epilepsie et Danse St-Guy	1.00
Remède contre l'Indigestion et la Maladie de Foie	1.00
Remède contre le Rhumatisme, (trois préparations combinées en une seule).	2.50
Thé pour le Sang, pour Constipation et purifier le Sang	.25

Aucun remède n'est véritable sans mon nom sur chaque paquet: A. F. SAWHILL, Allegheny, Pa. En vente chez tous les pharmaciens.

LYMAN KNOX & CIE,
Agents pour le Gros, Montréal et Toronto.

25 DOSES 25c
THE GREAT
TAKE THE BEST
COUGH CURE
25c 50c & $1
SHILOH'S CURE.

Guérit promptement les Rhumes, l'Enrouement, les Maux de Gorge, et le Croup; soulage dans la Coqueluche et l'Asthme. Pour la Consomption il n'a pas de rival; il a guéri des milliers de malades là où tous les autres ont manqué; il VOUS GUÉRIRA si vous le prenez à temps. Vendu par tous les pharmaciens avec garantie. Pour les douleurs du dos ou de la poitrine, faites usage du SHILOH'S PLASTER. 25 cts.
En vente par B. E. McGALE. 3aw

ESSAI GRATUIT

Les Pilules du Dr Clark
Donnant la Vigueur aux Nerfs

sont un remède très efficace pour la guérison de la débilité nerveuse sous toutes ses formes, l'absence de mémoire, le mal de tête, l'insomnie, la perte de la vigueur corporelle, etc. Le traitement du Dr Clark opère une guérison rapide et permanente sur les cas les plus désespérés. Ma liste de témoignages contient des milliers de noms; ce remède en a guéri d'autres, il vous guérira pareillement. $1 la boîte, six boîtes pour $5. Envoyez 10c en timbres poste pour un essai gratuit.

Dr J. B. CLARK,
38 3-a-w 3458, Archer Ave. Chicago, Ill.

BEURRE

Aux
De Crêmerie.... 24c et 26c la livre
De Laiterie..... 20c et 22c la livre

4 Etablissements de Détail de la
LAING Packing & Provision CO
LIMITED

LIVRES de MEDECINE

Nous venons de recevoir notre assortiment complet de
Livres de Médecine et d'Art Vétérinaire
En Anglais et en Français.
Nous invitons messieurs les Médecins et Etudiants en médecine à nous rendre visite.
Nouveauté: TRAITÉ PRATIQUE des MALADIES des YEUX, des OREILLES, du NEZ, et du PHARYNX, par M. le Dr A. A. FOUCHER, PRIX, $4.00.
J. B. ROLLAND et FILS,
6 à 14 rue St-Vincent, Montréal.

BOIS DE SCIAGE

O. DUFRESNE, Jr & FRERE
No 2388 rue Notre-Dame
[illegible] : BASSIN DU CANAL. Pied de la rue Guy
(Bois Franc pour Voitures)
TÉLÉPHONE, No 8049. MONTRÉAL
Scieries, à Windsor Mills, P.Q

FEUILLETON DU JOURNAL "LE MONDE"

Cendrillon

LA FEE DE L'ATELIER

Le dernier Succès d'Emile Richebourg

TROISIEME PARTIE

LES MISERABLES

V

L'UN VAUT L'AUTRE

Suite 46

A la nuit tombante, la fausse baronne arriva, bien enveloppée dans son manteau et le visage couvert d'un voile épais.

—Et vos domestiques ? demanda-t-elle.

—Ils sont chez des amis où ils passeront la nuit, à trois lieues de la ville.

—C'est bien, merci ; me voilà tranquille.

Elle se débarrassa lestement de son manteau, de son chapeau, et se jeta au cou de l'Américain en s'écriant ;

—Tu es bon, et je t'adore !

A cet instant, M. Mendlen, bien qu'il fût très avare, lui aurait peut-être permis de puiser à volonté dans le coffre-fort où il serrait son or et ses bank-notes, et qu'il avait eu l'imprudence d'ouvrir un jour devant elle, en se servant d'une petite clef qu'il portait toujours sur lui, pendue à son cou au moyen d'un cordonnet de soie.

Mais si l'on ne se permet pas d'offrir de l'argent à une baronne, on ne s'en défie pas non plus.

—Ma charmante, dit-il, en écartant une tapisserie, allons souper.

Elle eut un adorable sourire.

Ils traversèrent la pièce et entrèrent dans le cabinet de M. Mendlen, superbement éclairé. Au milieu, sur un guéridon, le souper était servi.

Armande fit à peine attention aux plats et aux bouteilles qui couvraient la table ; mais elle jeta un long regard sur le coffre-fort.

—Vous voyez, ma charmante, reprit M. Mendlen, j'ai tout préparé pour vous recevoir ; voici notre souper ; du champagne frappé et des liqueurs fines à votre choix pour arroser ces viandes froides, ces écrevisses et ces fruits.

—Allons, ajouta-t-il gaiement, mettons-nous à table.

Ils attaquèrent d'abord un délicieux pâté truffé.

Jamais la baronne ne s'était montrée aussi causeuse, aussi spirituelle; son charmant abandon transportait M. Mendlen au septième ciel des amoureux. Aussi, pour boire à la santé de son enchanteresse, vidait-il fréquemment sa coupe de champagne.

Les Américains aiment à boire, mais ne se grisent rarement, sans doute parce qu'ils ont l'habitude de boire. Mieux que le champagne et les liqueurs, les doux sourires et les regards enivrants de la fausse baronne grisaient de M. Mendlen.

A un moment, comme il portait sa coupe à ses lèvres :

—Non, lui dit Armande, c'est moi qui vais boire votre champagne et vous boirez le mien.

L'échange de coupes se fit. L'Américain était éperdu de bonheur.

Il n'avait pas vu Armande jeter dans la coupe, qu'il vida d'un trait, une poudre jaunâtre.

Pour exécuter cette partie essentielle de son programme, la digne compagne de Gaston de Melville avait profité d'un instant où l'Américain, dans un transport d'amour, s'était mis à couvrir de baisers ardents le cou et les épaules nues de sa "charmante."

Lentement, trop lentement au gré de la coquine, le narcotique produisit son effet.

Après avoir lutté vaillamment et pendant plus d'une demi-heure contre le sommeil qui s'emparait de lui, M. Mendlen fut finalement vaincu ; sa tête lourde se renversa sur le dossier du fauteuil et ses bras tombèrent inertes à ses côtés. Il dormait de ce sommeil lourd, profond, qui permet au chirurgien de couper un membre, sans que le patient ait conscience de l'opération qu'il subit.

Armande l'enveloppa d'un regard froid, cruel, puis jeta les yeux sur la pendule, qui marquait dix heures.

—Déjà ! fit-elle, je n'ai plus que le temps.

Elle déboutonna le gilet et la chemise de l'Américain, afin de s'emparer plus facilement de la clef du coffre-fort. Celui-ci fut bientôt ouvert, et la voleuse emplit ses poches de tout ce qu'elle y trouva.

Souvent M. Mendlen avait chez lui de très fortes sommes, jusqu'à soixante mille dollars. Heureusement pour lui, il avait déposé, quelques jours auparavant, quarante mille dollars à la Banque de Philadelphie.

Néanmoins, la somme volée était encore importante : l'or, les bank-notes et quelques bijoux représentaient plus de vingt-cinq mille francs de notre monnaie française.

La voleuse eut le triste courage de refermer le coffre-fort et de replacer la clef sur la poitrine de sa victime.

Cela fait, elle remit son manteau, son chapeau, son voile, s'assura que rien ne pouvait s'échapper de ses poches, souffla toutes les bougies, après avoir allumé un bougeoir, et se dirigea vers la porte par laquelle elle était toujours entrée et sortie.

Elle éteignit le bougeoir, qu'elle laissa sur une marche de l'escalier, sortit de la maison, n'oublia point de fermer la porte et traversa rapidement le jardin.

Une fois dans la rue, qui était étroite et sombre, elle toussa d'une certaine manière.

Aussitôt, un homme qui s'était tenu blotti dans une encoignure, vint à sa rencontre.

C'était de Melville.

—Eh bien ? interrogea-t-il à voix basse.

—C'est fait, répondit-elle.

—La somme ?

—Je ne sais pas. Est-ce que tu crois que j'ai eu le temps de compter ? J'ai pris tout ce qu'il y avait dans le coffre-fort : de l'or, des bank-notes, et même des bijoux.

De Melville eut un petit rire sec.

—Hé, hé, grommela-t-il, il y a des bank-notes de cent, de cinq cents, de mille dollars ; seulement cinquante de ces dernières seraient presque une fortune.

Après un silence employé à plonger un regard investigateur en avant et en arrière, il reprit :

—Bien travaillé, ma chérie ?

Il avait passé le bras d'Armande sous le sien, et maintenant ils marchaient d'un pas pressé dans la direction du port.

—A quelle heure part le paquebot ? demanda-t-elle.

—On embarque en ce moment et à onze heures et demie il lève ses ancres.

—Nos places sont retenues ?

—Parbleu ! Deux premières.

—Elles sont payées ?

—Tu sais bien qu'il faut payer d'avance.

—Je croyais que tu n'avais pas assez d'argent.

—Je m'en suis procuré.

—Comment ?

—J'ai vendu ton dernier bracelet.

—Je m'en doutais, car je l'ai vainement cherché ce soir pour le mettre à mon bras.

—Il fallait partir cette nuit.

—C'est vrai ; et nos bagages ?

—Je les ai fait porter à bord ; oh ! je n'ai pas perdu une minute.

—Es-tu toujours le baron de Bonneterre ?

—On peut s'appeler le baron de Bonneterre quand on quitte la France pour aller en Amérique ; mais quand on quitte l'Amérique, où l'on est resté près de dix-sept ans, pour revenir en France......

—On reprend son véritable nom.

—Non pas ; on est devenu Yankee et on se donne un nom américain.

—Ah !...... Et tu vas t'appeler maintenant ?

—Jonathan Milssen.

—Alors je suis Mme Milssen ?

—Oui, jusqu'au jour où je redeviendrai Gaston de Melville.

VI

LA DEGRINGOLADE

Celui qui cessait de s'appeler le baron de Bonneterre pouvait parfaitement se faire passer pour un véritable Yankee.

Il avait les manières, le langage et, avec le costume, toutes les allures des élégants de Broadway.

Avec l'âge, il avait pris un peu d'embonpoint. Il s'était tassé, comme on dit. Sa physionomie s'était modifiée du tout au tout ; le climat avait bruni son teint ; ses traits, en s'accusant avaient pris une expression plus dure. L'ovale du visage était changé par une coupe de barbe particulière aux Américains du Nord.

Il était très difficile,—nous n'osons pas dire impossible,—de reconnaître dans cet homme épais de forme et lourd d'allures, le Melville d'autrefois, l'élégant boulevardier de Paris.

D'ailleurs, il avait les cheveux gris et de nombreux poils blancs fleurissaient sa barbe, jadis d'un beau noir.

Armande frisait la quarantaine ; mais grâce aux artifices à la mode, aux cosmétiques précieux, elle faisait encore illusion, et l'on comprenait la fantaisie qu'avait eue l'américain Mendlen de vouloir ajouter, avec la baronne de Bonneterre, un dernier chapitre à ses aventures.

Enfin, Gaston et Armande allaient pouvoir habiter Paris, sans avoir trop à craindre d'être reconnus.

Quand de Melville avait compté la somme enlevée à M. Mendlen, ses sourcils s'étaient froncés et il avait fait une laide grimace. Quelle déception ! Il avait espéré qu'Armande trouverait dans le coffre-fort du vieil avare, au moins quarante mille dollars. Aussi n'avait-il pu s'empêcher de murmurer ces mots :

"Nous sommes volés !"

Mais il fallait se contenter.

Pendant le voyage, on avait vécu avec économie et même, grâce à ses petits talents, Jonathan Milssen avait ramassé sur la table de jeu quelques centaines de dollars, qui avaient augmenté d'autant le pécule commun.

Certainement, il aurait pu prélever une plus forte dîme sur les passagers, presque tous Américains, jouant gros jeu ; mais il était prudent, comprenant qu'il devait réserver sa science pour des occasions où le danger n'existerait pas.

Il avait craint de trouver sur le paquebot, parmi ces joueurs acharnés, quelque *chevalier*—c'est le mot consacré—ou tout au moins quelque *philosophe*, parce que celui-ci a la spécialité, dans le monde des *grecs*, de recueillir les pièces égarées ou oubliées sur le tapis vert du baccara.

Gaston et Armande demeurèrent quelques jours au Havre avant de se diriger sur Paris.

Ils purent juger, à la façon dont on les traita à l'hôtel, qu'on les prenait bien pour des étrangers.

Il en fut de même à Paris, où ils descendirent dans un des hôtels qui avoisinent la gare Saint-Lazare.

Tout d'abord, pour de Melville, il s'agissait de reprendre vent dans la grande cité, de s'y orienter en vue de la vie qu'il comptait y mener.

Dès les premiers jours, Armande put s'apercevoir que Gaston n'était nullement disposé à lui faire une existence agréable dans la ville de tous les plaisirs.

Comme il était changé son Gaston ! Elle comprenait et soupirait : elle n'était plus la jolie et pimpante "première" d'autrefois ; elle avait vieilli.

L'homme qui dans un temps, était empressé à satisfaire ses moindres fantaisies, lui refusait maintenant des dépenses insignifiantes. Mais que faire ? Elle n'avait plus le choix des moyens d'existence ; elle devait se résigner et accepter la vie telle qu'on la lui faisait.

Néanmoins, elle se plaignait de l'isolement dans laquelle on la laissait et de cette espèce d'avarice dont elle souffrait, alors que l'amant devenu égoïste et si dur, ne se privait de rien.

Quand, à bout de patience, Armande, lui faisait une scène, Gaston haussait les épaules et répondait d'un ton qui coupait court aux récriminations.

—Assez, laisse-moi tranquille !

Après avoir hésité entre plusieurs quartiers, le pseudo Jonathan Milssen s'était décidé à louer un petit appartement au No 30 de la rue de Dunkerque.

On lui indiqua la maison Géuin, rue Crozatier, bien connue dans Paris pour la vente des mobiliers, et ce fut cette maison qui meubla complètement l'appartement de la rue de Dunkerque.

Il se composait d'une entrée assez vaste, dont le locataire pouvait orner les murs d'armes, de cuivres, de vieilles faïences selon la mode du jour ; d'une belle salle à manger, d'un salon et de deux chambres à coucher, ayant, l'une, la plus jolie, un cabinet de toilette. Gaston se réserva cette chambre et Armande dut se contenter de l'autre, très petite et mal éclairée par une fenêtre ouvrant sur une cour en boyau.

Ce fut dans les premiers temps de son installation que le faussaire fabriqua la troisième facture américaine et se mit en relation avec l'homme d'affaires Carousol.

Déjà il avait cherché à nouer connaissance avec des personnes qui pourraient un jour lui être utiles. En même temps, il s'acclimatait de nouveau dans la ville dont il ne reconnaissait plus certains quartiers où la pioche des démolisseurs avait passé.

Il fréquentait les cafés et autres lieux de réunion, où se donnent d'habitude rendez-vous les étrangers de même nationalité.

Il allait au spectacle, toujours seul, cherchant les aventures.

Comme autrefois, il se levait tard et ne rentrait souvent qu'au petit jour, après avoir passé la nuit dans quelque tripot.

Ce n'est pas chose bien difficile pour un riche étranger, ou réputé tel, de se faire présenter où l'on joue ; il se trouve soit dans les hôtels, soient dans les cafés et autres lieux publics, des individus,—pilotes parisiens,—qui se chargent d'introduire l'étranger de passage dans les sociétés où l'on s'amuse.

A suivre

Du plus haut au plus bas

Mettez une Couverture en Ciment Actinolite, en Ciment d'Arcançon, en Métal, en Ardoise ou en Cuivre, sur votre maison, et un plancher en Asphalte ou en Bithulitic à l'épreuve des rats et de l'humidité dans votre cave fait par la Montreal Roofing Coy, coin de la rue Latour et ruelle Busby. Téléphone 130. Tout ouvrage est garanti. 157 jno

M. A. Maybee, marchand, Warkworth, nous écrit ; "J'ai vendu des centaines de bouteilles de "l'Huile Electrique du Dr Thomas," et le public est unanime à dire : "C'est un des meilleurs médicaments en usage ; " "l'Huile Electrique" a accompli des merveilles pour la guérison et le soulagement de la douleur, des maux de gorge, etc., et mérite la confiance la plus illimitée." jno

J. G. A. Gendreau, chirurgien-dentiste, 20 rue St-Laurent, Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Heures de bureau de 9 a.m. à 6 p.m. Téléphone Bell 2818.

SIROP CALMANT DE MDE WINSLOW Pour la dentition des enfants ; amollit les gencives, réduit l'inflammation, calme la douleur et guérit la flatulence, 25 cents la bouteille. jno

Mde L. Marchand, de Luebbering Mo., écrit à la date du 19 janvier 1894—Dr J Larivière, Manville, R. I. "J'ai bientôt fini de prendre la sixième bouteille de "Régulateur de la Santé de la Femme" et je ne sens plus aucune douleur. Je connais une femme qui a souffert du beau mal durant 30 ans et qui a été guéri avec le "Régulateur." Le Régulateur aide la digestion, donne appetit et force. Si vous ne trouvez pas ce remède dans votre localité écrivez au propriétaire Dr J. Larivière, Manville, R. I. MM. Evans & Sons de Montréal, P. Q. agent général pour le Canada.

Malaise—Symptomes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée, et indisposition générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développeront en une maladie aigue. Il y a un dicton populaire qui dit "qu'une once de prévention vaut une livre de guérison" et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie prenez en vous couchant deux ou trois Pilules Végétales de Parmelee, et une ou deux pendant trois soirs consécutifs et vous serez guéri. jno

Le Pin Rouge du Sud du Dr Harvey pour la Toux et le Rhume est la meilleure medecine en usage. Nous faisons credit.

ATTENTION

A temps à tout dérangement de l'Estomac, du Foie ou des Intestins peut empêcher de sérieuses complications. Indigestion, constipation, migraine, nausée, attaque de bile et vertige indiquent un dérangement dans certaines fonctions pour lequel les Pilules d'Ayer sont le meilleur remède. Purement végétales, recouvertes d'une couche de sucre, faciles à prendre et promptes à assimiler, c'est la médecine de famille par excellence—l'apéritif le plus populaire, le plus sûr et le plus utile en pharmacie. Mme. M. A. BROCKWELL, Harris, Tenn., dit :

"Les Pilules Cathartiques d'Ayer m'ont guéri de migraines et mon mari de névralgies. Nous pensons qu'il n'y a pas de

Meilleure Médecine,

et nous avons conseillé à beaucoup d'en faire usage."

"Il y a eu trente-cinq ans ce printemps, j'étais épuisé par un travail pénible et une suite de rhumes, qui m'avaient rendu si faible que c'était un effort pour moi de marcher. Je consultai les médecins, mais je continuais de baisser sensiblement jusqu'à ce que j'eusse perdu tout espoir de jamais me rétablir. Etant un jour dans un magasin où l'on vendait des médecines, le propriétaire remarqua mon air faible et maladif, et, après quelques questions relatives à ma santé, me recommanda d'essayer les Pilules d'Ayer. J'avais peu de confiance dans celles-ci ni dans toute autre médecine, mais je me décidai enfin de suivre son conseil et j'essayai une boîte. Avant d'avoir pris toutes les pilules, j'étais beaucoup mieux et deux boîtes me guérirent. J'ai maintenant 80 ans ; mais je crois que sans les Pilules d'Ayer, je serais dans la tombe depuis longtemps. J'en achète 6 boîtes tous les ans, et je ne voudrais pas plus m'en passer que je voudrais me passer de pain."—H. H. INGRAHAM, Rockland, Me.

Pilules d'Ayer

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

Chaque dose est efficace.

BANQUE D'ÉPARGNE
DES
Cité et District de Montréal

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de cette Banque aura lieu dans ses Bureaux, rue St-Jacques,

MARDI, LE 1er MAI PROCHAIN
A UNE HEURE P. M

pour entendre le rapport et les états annuels et voir à l'élection des Directeurs.

Par Ordre du Bureau,
HY. BARBEAU,
Gérant.
4 10 17 24 30

Extraction de dents par le gaz ou l'électricité.
Dentiers faits avec ou sans palais.
Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes. 2aw

ENCORE DES :—
VOITURES de BÉBÉS

TAPIS Mesurés et Taillés GRATIS pour une Semaine encore.

en vente cette semaine. Quelques bonnes raisons qui nous poussent à faire ce commerce considérable dans les voitures de bébé. Il ne fait aucun doute que nous donnerons une valeur peu ordinaire.

Cette voiture de $10.00 surpasse tout.

Cette voiture de $14.00 est une beauté.

On ne peut compter pour ainsi dire tout ce qu'il faut pour meubler une maison, et quelque complet que soit l'ameublement d'un tel, il lui manque toujours quelque chose. Notre magasin est ici pour suppléer à ses besoins. Nous sommes les grands fournisseurs de meubles en ce pays et nous sommes en mesure de satisfaire toutes les demandes.

Avez-vous songé à faire partie bientôt des Heureux ? Nous meublons la maison et vous payez au COMPTANT ou à CREDIT.

Le RANGE HAPPY HOME brûle son combustible également et sans inégalités ; des milliers viennent témoigner qu'il surpasse par excellence tous les autres poêle de cuisine.

RIDEAUX CHENILLE TAMBOUR POINTS IRLANDAIS TULLE de BRUXELLES RIDEAUX

que nous venons de retirer de la douane, de haute valeur, dignes de votre attention, parce qu'ils sont de NOUVELLES MARCHANDISES, NOUVEAUX PATRONS.

A partir du 16 Avril, notre magasin sera ouvert le soir.

Metropolitan Manufacturing Co.
1678 et 1680 RUE NOTRE-DAME

AN IDEAL FAMILY MEDICINE
For Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Bad Complexion, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.
RIPANS TABULES act gently yet promptly. Perfect digestion follows their use. Sold by druggists or sent by mail. Price 50 cents a box. Address
RIPANS CHEMICAL CO., 10 Spruce St., N.Y.

BILLARD
E. L. ETHIER & CIE, manufacturiers et importateurs de marchandises de Billards, et font aussi les réparations.
88 RUE ST-DENIS
MONTREAL

LE PACIFIQUE CANADIEN
Service Suburbain du Samedi

Tous les samedis, durant le mois d'avril, un train suburbain quittera la gare de la rue Windsor à 1.45 p. m. pour Hudson et les stations intermédiaires.

1.45 p. m. quittant la station de la rue Windsor — Arrive à 5.35 p. m

1.57	Montréal Jonction	5.22
2.04	Dorval	5.14
2.09	f Valois f	5.08
2.11	f Lakeside f	5.06
2.14	f Pointe Claire f	5.04
2.16	Beaconsfield	5.02
2.20	f Beaurepaire f	4.57
2.22	f Bayview f	4.54
2.28	Ste-Anne	4.51
2.35	Vaudreuil	4.42
2.50	Como	4.25
3.00 p. m. arrive à	Hudson	quittant à 4.15 p. m.

f Stations d'alarmes. Les trains n'arrêtent que quand il y a des passagers arrêtant à ou partant de ces stations.

VUES DE PAYSAGES CANADIENS.
Portfolios, (12 vues), seulement $1.50
Gravures .... .25
Rouleaux, 3 grandes gravures, seulement 1.00
Ces souvenirs sont des bijoux artistiques.

Bureau des Billets et du Télégraphe pour la Ville, 129 rue St-Jacques.
VOISIN DU BUREAU DE POSTE.

LE COLOSSEUM
1547 et 1549 rue Ste-Catherine-Est

Est la place pour les Dames d'acheter leur Linge Blanc.

Corsages de Dames de	9 c
Chemises de Dames de	12½c
Baleçons de Dames de	12½c
Jaquettes de Dames de	35 c
Jupons Blancs de Dames de	40 c
Blouses Blanches de Dames de	50 c

JERSEYS DE DAMES

Un assortiment considérable de Jerseys de Dames à partir de $1.20, unis ou avec braids, dans les derniers goûts.

Nous venons de recevoir un assortiment complet de Voiles de Première Communion.

DEPARTEMENT DES MANTEAUX

Notre département des Manteaux est maintenant complet avec tous les derniers goûts de Gilets et Collerettes et ils sont la meilleure valeur de la ville.

Collerettes de Dames de	$1.75
Mantes Imperméables Impérial pour Dames, valant $4.00 à $5.50, pour être vendues	1.90

Si vous voulez la meilleur valeur pour votre argent, venez

AU * COLOSSEUM,
1547 et 1549 rue Ste-Catherine-Est,
S. CARSLEY, Propriétaire.

PEUT-ON SE PROCURER

Un seau qui ne coule pas ?

Une cuve sans défaut ?

Une tinette qui n'absorbe pas la saumure ?

Un vaisseau au lait qui ne donne pas mauvais goût ?

Vous pouvez vous les procurer en demandant les

Eddy's Indurated Fibre Ware

(ARTICLES EN FIBRE DE BOIS DURCI)

PREMIÈRE COMMUNION

Si vous avez un petit garçon ou une petite fille qui doit prochainement faire sa Première Communion n'oubliez pas que vous trouverez chez Dupuis Frères les plus belles marchandises destinées à cette fin.

N'oubliez pas que ces marchandises importées directement, vous seront vendues aux prix du gros, c'est-à-dire à une réduction d'au moins 20 pour cent sur les prix des autres magasins.

N'oubliez pas non plus que, par le système de certificats d'achat que nous donnons à nos pratiques, vous aurez, par dessus le marché, un riche cadeau que vous pourrez choisir, suivant le montant de vos achats, parmi les articles suivants :

Montres d'Or, Montres d'Argent, Livres à Couverture d'Ivoire, Porte-Bonheur, Chapelets en Nacre de Perle, Pièces d'Argenterie ou de Porcelaine, etc.

UN SEUL PRIX.

Dupuis Frères

203 3

L'UNION du CREDIT
A. BERTIN & CIE
19, RUE GOSFORD, MONTREAL.
TELEPHONE BELL, 2846.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes, notes, à raison de 3 à 5 % pour collections courantes et 10 % pour collection litigieuses.
AVANCES de 40 à 50 %, sur le montant des bordereaux de collections courantes remis à la maison.
ESCOMPTE au taux légal de tout effet de commerce, ou billet promissoire, portant une signature solvable, mais pour nos clients seulement.
ACHAT de créances, marchandises en solde, vieux stock, etc., etc.
AVANCES sur marchandises, valeurs, immeubles, titres.
REPRÉSENTATION commerciale et d'affaires.
GÉRANCE d'immeubles et de successions.
Les renseignements commerciaux sont donnés gratuitement à nos clients.

Cette maison fondée depuis trois ans, offre aux commerçants et aux gens d'affaires toutes les garanties désirables.

Bureaux Ouverts de 9 heures à Midi et de 2 à 6 heures du Soir.
21 3 aw

EXTRA

LA TEMPERATURE

Probabilités pour les Prochaines 24 Hrs.

TORONTO, Ont 17—11.30.a.m.—Vents modérés, beau temps, peu de changement dans la température.

MUSEE COMMERCIAL

Il est grandement question parmi nos principaux hommes d'affaires d'établir à Montréal un musée commercial où se trouveraient des échantillons des produits du Canada et de l'étranger. Les noms des promoteurs seront rendus publics aussitôt que le projet aura pris définitivement corps.

ON DIT

On dit que M. Curran va être fait juge quand la disparition du juge Johnson aura créé une vacance.

On dit que M. Joncas, député de Gaspé, remplacera M. J. U. Gregory, agent du département de la marine à Québec.

On dit que l'hon. M. Flynn va être fait juge et qu'il aura pour successeur M. Chapais.

ELECTIONS GENERALES

Les élections générales dans la province d'Ontario auront probablement lieu dans le cours de juin prochain, mais à tout événement elle devront se faire avant le 4 juillet. En 1890, les brefs furent émis le 26 août,

Les libéraux paraissent mieux organisés que leurs adversaires pour la lutte et, hier, l'*Empire* et le *World* demandaient aux masses conservatrice de cette province de se réveiller, de s'agiter, car ils s'attendent à être pris par surprise.

GROSSE LACUNE

Dans le MONDE de samedi apparaissait un entrefilet au sujet des châlets de nécessité et de la négligence apportée à cet égard dans la construction du palais de justice.

Nous apprenons maintenant de source certaine que le gouvernement de Québec sous le règne Mercier avait ordonné pour les différents étages toute une série de cabinets de toilette et les architectes avaient préparé les contrats de manière à rencontrer les exigences les plus difficiles.

Ces chambres ou cabinets de toilette au nombre de dix par étage étaient superposés, bien éclairés, pourvus de toutes les améliorations modernes et reliés à un système général de ventilation pour toute la bâtisse. Mais on a préféré enlever cet item absolument nécessaire et le remplacer par une dépense inutile sur les escaliers à qui on a donné un caractère monumental et dont cependant le public ne se sert pas, car les ascenseurs représent ent la seule communication rapide entre les étages.

Un correspondant nous écrit que mercredi dernier, a eu lieu à l'Université de Havard, une conférence par Charles J. Bonaparte, un des rejetons de la célèbre famille, un des descendants de Jérôme, autrement dit Plon-Plon. Sujet: L'Eglise Catholique aux Etats-Unis. On dit qu'il a été très intéressant.

Du *Canada*:

La Croix trouve que notre expression: LA CROIX *tient le monopole de l'imbécilité*, n'est pas française.

Peut-être pas française, mais, hélas ! si vraie.

A sa séance d'hier, la législature du Nouveau-Brunswick a adopté une résolution dégageant le premier ministre Blair de toute participation à l'affaire Quinn.

Il parait bien décidé que l'hon. M. Angers laissera son siège au sénat pour briguer les suffrages dans Nicolet.

Il se commet environ 4000 meurtres par année aux Etats-Unis.

L'*Evening Telegram* fait les plus grands éloges de M. Laurier.

L'état de M. Peter Mitchell s'est sensiblement amélioré.

On compte 65,000 bureaux de poste aux Etats-Unis.

L'HON. P. MITCHELL

L'hon. Peter Mitchell actuellement malade à l'hôpital privé de Strong, prend du mieux de jour en jour.

Les médecins le considèrent hors de danger.

SANS LICENCE

Hier après-midi, en Cour du Recorder, une femme nommée Lucie Gagnon, demeurant rue Jacques-Cartier, a été condamnée à $150 d'amende et les frais ou trois mois de prison pour avoir vendu de la boisson sans licence.

BAGARRE

Une bagarre a eu lieu dimanche dans un des hôtels du Sault aux Récollets. Il paraîtrait que certaines personnes de cette ville se seraient fait battre brutalement par le propriétaire de l'hôtel. Une plainte a été déposée ce matin en cour de police.

DOMMAGES

J. G. Callaghan vient d'intenter, par le ministère de son avocat, M. D. R. Barry, une poursuite en dommages de $5,000 à W. P. Clancey.

Le demandeur se plaint de ce que le défendeur l'aurait représenté à ses patrons comme un parjure et lui aurait aliéné leur confiance.

SENSATION

Le Dr A. Lamarche vs le Chanoine Bruchési

Une poursuite en dommages

M. le Dr Adolphe Lamarche a intenté ce matin à M. le chanoine Bruchési une poursuite en dommages au montant de $199.99.

Le demandeur allègue dans sa déclaration qu'il est médecin depuis vingt ans, qu'il est professeur à l'Université Laval, que depuis environ quinze ans il assiste Madame Jos. Bruchési dans toutes ses maladies, que le 15 mars dernier il a été appelé auprès de celle-ci pour un cas très grave, qu'il lui a prodigué tous ses soins, que le 6 avril courant le chanoine Bruchési est allé chez le demandeur et l'a remercié de ses services, que le défendeur lui a aliéné la confiance de la famille Jos. Bruchési, qu'il a conspiré pour lui faire perdre ce client, etc. etc.

Par ces conclusions, M. le Dr Lamarche demande que M. le chanoine Bruchési soit condamné à lui payer $199.99 si mieux n'aime le défendeur faire une rétractation de ce qu'il a pu dire contre l'honneur professionnel du demandeur.

BONNE AMELIORATION

Cette réunion du comité des présidents

On est résolu, au département du trésor de ne rendre public aucun document avant qu'il ne soit écrit dans les deux langues.

Les journaux français ne pourront qu'applaudir à cette amélioration, car jusqu'ici on ne leur soumettait que des rapports en anglais. Il fallait les traduire, peine que n'avaient pas les confrères anglais.

C'est pour cette raison que le comité des présidents a retardé sa séance.

On attend que la liste des crédits des divers comités soit préparée en anglais et en français.

LES TRAVERSES A NIVEAU

Délégation à Ottawa

Les échevins Préfontaine, Kennedy, Brunet et autres membres du comité de la voierie doivent se rendre à Ottawa, demain pour avoir une entrevue avec les ministres, au sujet de l'abolition des traverses à niveau.

Ils seront accompagnés de M. St-George, l'inspecteur de la cité.

REUNIONS DE COMITES

Le comité de l'aqueduc se réunit aujourd'hui, à trois heures. Demain à la même heure, il y aura séances des comités de la voierie et de l'hôtel de ville.

SEPARATION DE CORPS

Madame E. Dumoulin poursuit son mari J. B. C. Laviolette en séparation de corps et de biens.

—Mme E. Cadieux a obtenu jugement en séparation de corps et de biens contre son mari Noël Marcil.

LES TRAPPEURS A L'OPERA

Les membres anciens et présents du Club le Trappeur vont avoir un vrai régal jeudi, à la soirée d'adieu de Dorel, le populaire chef d'orchestre de l'Opéra Français. Montfort, que nous avons entendu hier chanter la chanson du club, va produire un effet immense. Il donne à l'air bien connu une ampleur, un charme, une chaleur que nous ne saurions décrire. Il faut l'entendre. A jeudi donc. Les billets se vendent rapidement. Cela se comprend: à part le plaisir d'être agréable à Dorel et d'applaudir Montfort, il y a encore comme attraction la *Grande Duchesse*, une première de grande envergure.

LA NAVIGATION

Le vapeur "Sorel" de la Cie du Richelieu est arrivé ce matin dans le port. Ce vapeur va remplacer le vapeur "Island Queen" pour une couple de jours. Il fera le trajet entre le quai Jacques-Cartier et Longueuil. Le "Sorel" prendra ensuite ses voyages réguliers entre Sorel et Berthier.

Le vapeur "Chambly" est attendu ici jeudi et commencera ses voyages réguliers vendredi prochain.

Le steamer "Tiber", comme le MONDE l'avait annoncé, est arrivé dans le port hier après-midi à deux heures et demie venant de Sorel.

Le vapeur "Transfer" fera le service d'ici à quelques jours entre Montréal et Longueuil en opposition à la Cie du Richelieu.

On a aussi commencé à placer les lumières électriques sur les quais.

Les fanaux du maire

Les citoyens du village St-Jean-Baptiste, trouvent étrange que les fanaux du maire ne soient pas encore devant la résidence de M. J. O. Villeneuve.

L'incinérateur Descarie à l'œuvre

L'incinérateur provisoire de M. Descarie, construit sur la ferme Gregory, a été mis en opération aujourd'hui pour brûler les œufs gâtés et autres déchets répandant le plus de mauvaise odeur.

Protestation de l'échevin Jacques

L'échevin Jacques, représentant du quartier Saint-Gabriel, proteste énergiquement contre l'installation d'un incinérateur à la ferme Gregory, tel que résolu hier. Il dit que ce terrain est trop près de l'aqueduc et que la cité aurait pu facilement trouver un endroit plus convenable pour placer cet appareil. Il se propose de travailler à faire rappeler la résolution du conseil à cet effet.

Le feu à Ste-Rose

Les trois jeunes gens Romuald Pelletier, Henri Lefebvre et Gustave Pomminville accusés d'avoir mis le feu à la maison de Mme Soulard, à Ste-Rose, ont comparu ce matin devant le juge Desnoyers en cour des Sessions Spéciales. Ils ont plaidé non-coupables et ont demandé d'être jugés par un jury au prochain terme de la cour d'Assises, qui s'ouvrira le premier juin prochain.

CHEZ LES PERES OBLATS

Arrivée du supérieur-général de l'ordre

Le Très Révérend Père Soulier, supérieur-général de la congrégation des Oblats, est arrivé en cette ville, à huit heures, ce matin, accompagné du R. P. Antoine, ancien provincial de la communauté en Canada.

Le R. P. Lefebvre, provincial actuel, était allé à la rencontre des voyageurs jusqu'à New-York.

Ils ont été reçus à la gare Bonaventure par Sa Grandeur Mgr Clut, O.M.I., le R. P. Lacombe, O.M.I., les supérieurs de toutes les maisons dirigées par les RR. PP. Oblats, dans le Canada; les Révérends Pères de la résidence de St-Pierre et une délégation nombreuse de citoyens de St-Pierre.

Le clocher et la façade de l'église St-Pierre sont ornés de drapeaux aux couleurs variées. Plusieurs résidences privées sont également décorées.

A l'arrivée des illustres visiteurs, ce matin, les cloches de la maîtrise sonnaient à toute volée.

Aux abords de l'église et de la résidence des Pères, la foule était énorme et a donné aux arrivants des témoignages non équivoques du plus vif respect.

A la vue de cette foule qui l'avait si bien connu, entendant le magnifique carillon de St-Pierre, jetant dans les airs ses notes harmonieuses, mille souvenirs se présentaient à la mémoire du R. P. Antoine qui, à un moment donné, ne put maîtriser son émotion.

Aussitôt après leur arrivé, le R. P. Supérieur Général et le R. P. Lefebvre ont célébré la messe.

Le R. P. Antoine, qui fut pendant longtemps directeur de la congrégation des demoiselles de la maîtrise, a, sur l'invitation spéciale qui lui en a été faite, célébré le saint sacrifice dans la chapelle de la congrégation.

La foule était considérable. Le chant et la musique préparés spécialement pour la circonstance, ont été justement admirés.

Après la messe, le Révérend Père a adressé quelques mots à ses anciennes ouailles, qui ont été des plus heureuses d'entendre de nouveau la voix de leur bien-aimé directeur et de recevoir ses conseils.

Les visiteurs sont en parfaite santé; le R. P. Supérieur-général est un peu fatigué, mais quelques heures de repos vont réparer ses forces.

Ce soir, dans la salle St-Pierre, il y aura une réunion des citoyens. Au nom de tous, M. Martineau, M.P.P., présentera une adresse de bienvenue aux RR. PP. Soulier et Antoine.

Demain soir, les jeunes gens de la congrégation de la Sainte Vierge, donnent une séance littéraire et musicale, dans la salle St-Pierre, en l'honneur des visiteurs.

Le R. P. Soulier, et le R. P. Antoine, vont faire quelques visites en ville, entr'autres à Sa Grandeur Mgr l'archevêque Fabre, et vendredi accompagné du R. P. Lefebvre, ils partiront pour Ottawa, où ils visiteront l'Université.

De là, les RR. PP. Soulier et Antoine partiront pour la Colombie Anglaise. Ils vont visiter tous les établissements dirigés par les Oblats dans cette province, dans le Nord-Ouest et le Manitoba. Il n'y a que les établissements lointains situés à la rivière McKenzie qui n'auront pas l'avantage de recevoir le premier supérieur de leur congrégation.

Après cette visite qui va durer au moins trois mois, les visiteurs reviendront à Montréal et visiteront toutes les maisons des Oblats tant du Canada que des Etats-Unis.

Après cette visite le R. P. Soulier et son compagnon retourneront en France.

Les organisateurs de la démonstration de ce soir et de celle de demain, comptent sur un succès sans précédent.

DECES

Il y a eu 126 décès, la semaine dernière: 108 chez les catholiques et 18 chez les protestants. Les principaux cas de maladie se repartissent comme suit: diphtérie 1, scarlatine 18, fièvre typhoïde 3, consomption 12, bronchite 6, pneumonie 7.

SESSIONS SPECIALES

Ce matin en cour des sessions spéciales, on a appelé la cause du nommé Giuffen, accusé de bigamie. M. Sicotte, greffier de la couronne a demandé au juge Desnoyers que la cause soit remise au 22 mai prochain, l'avocat de la couronne n'étant pas prêt à procéder, M. Dubreuil avocat de Giuffen a objecté, car, a-t-il dit, l'accusé est en prison depuis assez longtemps et il n'est que juste qu'il subisse son procès aussitôt que possible vu que la couronne n'avait pas de raison suffisante pour retenir davantage l'accusé en prison.

Le juge Desnoyers a décidé que la cause serait renvoyée au 22 mai prochain, mais que le prisonnier pouvait être admis à caution, ce qui a été fait immédiatement.

Patrick Ward et Denis McCarthy, accusés de vol avec effraction ont plaidé coupable.

Cyrille Chartrand, accusé de vol de deux flacons de gin à l'épicerie de M. Emilien Berthelet, à Ste-Cunégonde, a aussi plaidé coupable.

Omer Robert, accusé de vol de machineries a aussi plaidé coupable.

Ces prisonniers recevront leurs sentences jeudi prochain.

Personnel

L'hon. juge Routhier et Mme Routhier, de Québec, sont au St-Lawrence Hall.

Au Riendeau—J A Blagdon, Quebec; Jos Gauthier, St-Louis; D Barbeau, Ste-Geneviève; E S Mathieu, M P, Terrebonne.

La scrofule, héréditaire ou acquise, est complètement chassée du sang par la Sarsepareille de Hood, le grand purificateur du sang.

Faites assurer vos fourrures dans une maison responsable et solvable

Ne manquez pas de faire assurer vos fourrures contre les mites, le feu et les accidents de tout genre. Apportez-nous tout ce que vous avez de fourrures chez vous; pour une modique somme, nous en prendrons soin jusqu'au temps des froids, et de plus vous aurez affaire à une maison responsable.

CHS. DESJARDINS & CIE,
1537 Sainte-Catherine.
17, 19, 21, 23, 25, 27

LES INCINERATEURS

L'échevin Beausoleil parle

M. Thackery signera-t-il?

L'échevin Beausoleil, avec qui nous avons eu une entrevue, ce matin, s'est déclaré satisfait du résultat de l'assemblée du conseil d'hier, tenue au sujet des incinérateurs.

"Je ne m'occupe guère du triomphe personnel que j'ai pu remporter, a-t-il dit. Je n'ai travaillé qu'au point de vue de l'intérêt public. La population dont la santé était menacée depuis si longtemps et qui demandait à grands cris d'être protégée, va être satisfaite. Voilà toute la cause de mon contentement. Et nous avons résolu, malgré l'opposition que l'on sait, dans l'espace d'un mois, cette question des incinérateurs que l'on agite depuis plus de deux ans. Cela me suffit."

M. Thackery était à l'hôtel de ville, ce matin, à examiner le contrat adopté hier au conseil. Il a trouvé que ses conditions avaient été considérablement changées. Ainsi au lieu de 125 tonnes qu'il avait promis de bruler, par jour dans sa soumission, on en exige 150. La cheminée de l'incinérateur doit être de 180 pieds de haut au lieu de 175. Puis ce n'est plus $39,400 mais bien $39,000 qu'on lui offre. Tout cela a-t-il dit, mérite considération. Cependant, je suis satisfait et je crois que le contrat sera signé aujourd'hui.

LA GLACE

Des dépêches reçues des paroisses entre Sorel et Québec nous apprennent que la glace descend rapidement.

$6 DE BRUIT

Hier, le clerc du marché St-Jacques, M. Giroux, a fait arrêter un commerçant de l'endroit nommé J. A. Beaudry, demeurant rue Montcalm, pour avoir fait du bruit en parlant haut, et en ameutant la foule.

Conduit devant le recorder, Beaudry a avoué ses torts et a été condamné à $5 d'amende ou un mois.

CETTE CONVENTION DES POMPIERS

Le colonel Stevenson, président du comité des incendies et M. Jos Beaulieu, le pourvoyeur du département sont partis pour Boston hier soir.

Ils doivent assister aux réunions du comité chargé de l'organisation de la grande convention des pompiers qui doit avoir lieu à Montréal prochainement.

Enquête

On a commencé l'enquête ce matin dans la cause de Gilbert Tremblay contre Thos. Davidson. Le demandeur réclame $5,000 de dommages parce que son fils aurait perdu la vie par suite de la négligence du défendeur le 28 janvier 1893.

Le marché St-Antoine

Les échevins Nolan, Marsolais et Penny, membres du comité des marchés, sont allés visiter, ce matin, le marché St-Antoine, pour s'assurer si les fondations de l'ancien édifice pourront supporter une nouvelle bâtisse. Ils étaient accompagnés de l'inspecteur des bâtiments et ce dernier a déclaré qu'il faudra nécessairement réparer les fondations pour pouvoir asseoir un marché neuf.

Incendies

A neuf heures hier soir le feu s'est déclaré au magasin de M. John Martin, tailleur, aux Nos 455 et 457 rue St Paul. Le feu a originé dans la couverture, dans un endroit difficile à atteindre.

Les dommages ont été principalement causés par l'eau et s'élèvent à $3,000.

Le feu s'est aussi déclaré un peu plus tard dans la soirée à l'établissement de MM. McFarlane et fils, machinistes au No 782 rue Craig. Le feu a été promptement éteint. On évalue les dommages à $500.

Jambe fracturée

Louis Chartrand, charretier, conduisait, hier, un cheval attelé à un tombereau rempli de fumier. Le cheval est vieux et n'est pas solide sur ses jambes. En voulant lui faire escalader un monceau de fumier, l'animal trébucha, tomba sur le côté renversant le véhicule sous lequel Chartrand se trouva engagé. Quand on le releva, il avait une jambe fracturée à deux endroits. L'ambulance est allée le recueillir au No. 222 rue Mont-Royal, et l'a transporté à l'Hôpital Notre-Dame.

Encore les petits chars

Une petite fille de cinq ans, dont le père, M. George Neal, épicier, demeure 374 rue St-Dominique, a failli se faire tuer par un tramway hier après-midi.

L'enfant s'amusait dans la rue, lorsqu'un char arriva. La mère, qui était de l'autre côté de la rue, voyant le danger, appela la petite; celle-ci traversa la rue, en avant du char, et fut frappée à la tête. Quand on l'a relevée, elle était sans connaissance. Le Dr Berwick lui a donné les premiers soins.

Heureusement, les blessures de la petite victime sont sans gravité.

Bazar des Sourdes-Muettes

Nous avons visité la salle des lots de ce bazar. Elle comprend des objets de grande valeur et d'une grande variété et à la portée de toutes les bourses. Des articles de lingerie confectionnés par les Sourdes-Muettes elles-mêmes, et l'on connait l'habileté de la Sourde-Muette pour les ouvrages manuels, sont en grand nombre parmi les objets exposés.

Le bazar sera ouvert tous les jours de 10 heures a.m. à 11 heures du soir.

Entre autres divertissements il y aura un camp bohémien, le puits de Jacob, un lieu de pêche, etc.

La table de rafraîchissements sera toujours là avec ses plats succulents, ses grappes de fruits et ses bonbonnières charmantes.

Le département des huîtres et celui de la crême à la glace méritent aussi d'être mentionnés. Tant qu'à la salle des banquets et concerts, c'est un véritable chef d'œuvre de décorations artistiques.

LE RESULTAT

Des examens au collège des dentistes

Le nom des candidats heureux

Le résultat des examens au collège des dentistes est maintenant connu et nous donnons aujourd'hui les noms des candidats heureux.

Ont été admis à l'exercice de la profession, sur dix: J. G. Gardener, J. W. Olliver et A. Dumont.

Ont passé leur primaire, sur 23, J. J. Adams, E. Dubeau, S. Boyne, C. F. Morrison, D. W. Brown, J. M. Shaw, S. Gaudreau, J. W. H. Rondeau, H. Fortin.

Enfin ont été admis à l'étude, sur 12, Chs Cooper, H. J. Kent et Maurice Sullivan.

Le bureau des examinateurs comprenait M. le Dr Stephen Globensky, président, Ed Casgrain, J. C. Nichols, J. Gentles, T. A. Venner, A. Hyndman et E. B. Ibbotson.

LA POLICE ET SON CHEF

Le colonel Hughes, surintendant de la police, a célébré hier, le sixième anniversaire de sa nomination au poste qu'il occupe aujourd'hui.

Il a été nommé chef de police de Montréal le 16 avril 1888.

Depuis que le colonel Hughes est à la tête de la police, des améliorations considérables ont été faites: La force a été organisée sur un nouveau plan; les hommes sont mieux disciplinés, mieux vêtus; la police possède aujourd'hui un corps de musique qui rivalise avec tous ceux de la ville.

Lorsque M. Hughes a pris la direction de notre service de sûreté, l'effectif des hommes ne s'élevait qu'à 228.

Aujourd'hui on compte 320 constables. Le système de patrouille, le fonds de réserve ont été créés par le chef.

D'autres améliorations, tout à l'avantage des constables auront lieu prochainement.

Il sera aussi créé un système de patrouille à cheval pour protéger les parcs publics et les endroits éloignés du centre de la ville.

M. Hughes déclare qu'il est satisfait de ces hommes; tout ce qu'il désire pour eux, c'est un salaire raisonnable.

A l'occasion de ce sixième anniversaire, le chef a distribué aux constables et aux journalistes un manuel contenant les réglements et les devoirs de la police. C'est un volume élégamment relié.

Prêts à faire la désinfection

Les officiers du bureau d'hygiène donnent avis au public qu'ils sont prêts à désinfecter, sur demande les maisons où il y a eu turberculose.

LA MER DE BEHRING

LONDRES, 17—Le projet de loi sur la mer de Behring doit passer en troisième lecture aujourd'hui à la chambre des lords.

TERRIBLE INCENDIE

BERLIN, 17—Cinquante-neuf maisons du village d'Oldenburg ont été détruites par le feu hier.

L'incendie a complètement dévasté huit fermes.

La LIQUEUR PHOSPHATIQUE

— OU —

"Anchor Weakness Cure"

Qu'est-ce donc, se demande-t-on de toutes parts, que ce remède extraordinaire que l'on ne connaissait pas auparavant et dont tant de gens parlent aujourd'hui avec tant d'enthousiasme? C'est le spécifique qui porte en anglais le nom d'*Anchor Weakness Cure*, et en français le nom scientifique de *Liqueur Phosphatique Anchor*.

C'est un tonique pour les nerfs, un reconstituant du sang et des tissus, un restaurateur de l'estomac et du système nerveux épuisé; enfin, c'est un agent thérapeutique excellent dans les cas de consomption, de tuberculose pulmonaire, de dyspepsie, etc., etc., et de diverses autres maladies dont l'énumération se trouve dans une brochure que la "Compagnie de médecine Anchor" va bientôt faire paraître, et dans laquelle on trouvera tous les renseignements nécessaires.

La "liqueur phosphatique *Anchor*" est une combinaison ingénieuse et savante de sels minéraux et de plantes médecinales, combinaison si exacte et si parfaite dans les proportions des divers ingrédients qui la constituent que sa découverte a coûté des années de recherches et d'étude patientes à l'éminent docteur J. P. Lavoie, de Québec, professeur de l'Université Laval.

Ce n'est donc pas un remède empirique ni une panacée sans aucune valeur médicinale réelle, comme il y en a malheureusement trop, que la "Compagnie de médecine ANCHOR" offre aujourd'hui au public d'Amérique.

Il n'y a guère plus d'un an que ce spécifique sans égal a été mis dans la circulation, sans le secours d'une publicité retentissante et de ces annonces tapageuses qui ont fait la vogue de plus d'une préparation aux effets rapides, mais souvent funestes à l'économie générale de l'homme, et déjà un si grand nombre de personnes en ont constaté les propriétés souveraines que la "Cie de médecine ANCHOR" a résolu de faire des opérations sur une grande échelle et de faire proclamer par les cent voix de la renommée l'excellence et la vertu bienfaisante, souveraine de son médicament.

Maintenant, tout le monde saura à qui s'en tenir et tous ceux, dont la santé en décadence l'exige, pourront faire à coup sûr l'essai du "Anchor Weakness Cure".

La Compagnie vient d'ouvrir un dépôt de ce médicament au No 1626 de la rue Notre-Dame, ancienne librairie de M. J. M. Valois, et elle a constitué M. Gustave Piché, déjà si avantageusement connu du public de Montréal, son seul et unique agent pour notre ville. Ce dépôt ne sera que pour l'approvisionnement des pharmaciens; on n'y pourra donc pas acheter l'"Anchor Weakness Cure" en détail ou à la bouteille, mais on pourra s'y procurer des échantillons qui permettront de faire l'essai du médicament.

Quand cet essai aura été fait une fois, nous garantissons qu'il sera décisif et qu'avant longtemps la popularité de l'"Anchor Weakness Cure" aura éclipsé à bon droit celle de tous les autres médicaments brevetés. 204—5

LE TOIT D'UNE ECOLE S'EFFONDRE

A la Pointe St-Charles

Un accident qui a créé une vive émotion est arrivé vers 9.30 heures, ce matin, à la Pointe St-Charles.

De ce temps-ci, des ouvriers sont occupés à des travaux d'agrandissement et de réparations à l'école Riverside rue Favart.

Ce matin, alors que les classes étaient en plein exercice, un bruit formidable vint jeter la terreur parmi les élèves d'une des classes.

Ce fut un sauve-qui-peut général les 35 élèves de cette classe sortaient en criant que la maison allait s'effondrer.

Heureusement, l'accident n'était pas aussi grave qu'on l'avait d'abord cru. En effet, c'est une partie seulement de la toiture de la bâtisse qui s'est effonnrée.

Aucun des ouvriers n'a été blessé.

L'un d'eux, un nommé Longtin, est tombé, on ne sait trop comment, juste au milieu de la classe, mais il ne s'est fait aucun mal.

Deux des élèves Charlotte McDonald, 12 ans, et Jennie Marshall, 13 ans, ont été légèrement blessées.

Ce sont les deux seules sur les trente-cinq enfants qui se trouvaient dans la classe à ce moment.

La jeune Marshall, est la fille de M. Marshall, secrétaire de la Société de Protection des Femmes et des enfant. Elle a la figure égratignée et a des dents brisées.

La jeune McDonald a été blessée au pied et à la jambe gauche.

La bâtisse contient cinq cents élèves.

LEON CARRIER

Il sera probablement acquitté

(Spéciale au MONDE)

QUEBEC, 17—Carrier sera probablement acquitté. La Couronne est très bien disposée envers lui. On dit même que les avocats du C.P.R. ont abandonné la cause.

Cela serait fait paraît-il par considération pour le père de Léon Carrier qui est un *bon bleu.*

COMPTABLE EN FUITE

(*Spéciale au* MONDE)

QUEBEC, 17—Un jeune homme nommé Bisson, fils du comptable de la cité de Québec est en fuite. Ayant depuis assez longtemps négligé ses devoirs d'assistant-comptable chez MM. P. Garneau et Fils ceux-ci, après plusieurs remontrances le firent arrêter et il fut traduit au recorder. Bisson était incorrigible il continua sa vie habituelle, et hier matin il fut démis de son emploi par ses patrons.

Il partit sans rien dire et forgea un chèque pour la valeur de $693 et l'escompta à la Banque du Peuple et il disparut.

Il engagea un charretier nommé Lippé qui n'a pas encore reparu ici.

On attend son retour à Québec pour mettre les agents de la sûreté sur les traces du jeune Bisson.

PROJET DE LOI ENTERRE

ALBANY, N. Y., 17—La législature a refusé l'autorisation de construire un pont sur la rivière Niagara à l'entrepreneur E. A. C. Pew, de Toronto.

ARMENIENS MASSACRES

CONSTANTINOPLE, 17—Un convoi d'émigrants arméniens qui s'en allait en Russie a été attaqué par des Kurdes et massacrés impitoyablement.

L'AFFAIRE CARRIER

QUÉBEC, 17—Le procès de Léon M. Carrier, accusé par la compagnie du Pacifique Canadien, du vol de 400 sacs et 430 barils de farine est commencé depuis hier après-midi.

Plusieurs témoins ont été entendus.

LA POPULARITE

NEW-YORK, 17—Les directeurs de théâtre importunent Melle Pollard et lui offrent des sommes folles pour qu'elle consente à se livrer au théâtre.

Mieux que cela un libraire-éditeur vient de lui offrir une fortune pour le compte-rendu de son procès contre le colonel Breckenridge, écrit de sa main.

NOYE

PLANTAGENET, Ont., 17—Une autre noyade a enrégistrer ici. William Wylie, second fils de David Wylie, de Plantagenet-Nord, s'est noyé à l'entrée de la rivière de l'Ours, hier.

Wylie a voulu traverser la rivière en compagnie d'un ami, sur un billot qui a tourné, Wylie ne sachant pas nager s'est noyé.

On n'a pas retrouvé son corps. Wylie était âgé de 33 ans.

Un bon exemple

NEW-YORK, 17—Samuel Kaufman, un boucher de la 10e avenue, poursuivi devant la cour Oyer and Terminer pour avoir écrasé avec son camion, dans la 27e rue Ouest, un enfant de sept ans nommé John Gntely, a été déclaré coupable d'homicide au second degré ce qui entraine au maximum une peine de quinze ans de prison. Toutefois le jury a recommandé Kaufman, bien qu'il eût été prouvé qu'il était ivre lors de l'accident, à l'extrême indulgence de la cour.

Il en vient toujours

Hier, M. Lucien Forget, greffier de la Cour du Recorder, a acheté cinq boîtes de thé et a trouvé dans l'une d'elles une montre à deux couvercles, américaine en or solide, garnie de pierres précieuses, le tout avec du thé pour la valeur d'un dollar.

Samedi, M. A. Lamarche, du Bureau du trésorier de la cité, a eu une montre à deux couvercles, remontoir et garnie de bijoux, de fabrique américaine; le Rév. Père Bezant, de passage à Montréal, a trouvé un complet de boutons avec diamants solitaires véritable, évaluées à soixante-quinze piastres; Mary O'Brien, servante, a trouvé des pendants d'oreilles avec véritables diamants solitaires, montés en or solide; Lewis Defoe, cigarier, a aussi eu des boutons du même genre

Toute boîte contient un souvenir et ce pendant un court espace de temps seulement. Associated Tea Company, 206, rue Saint-Laurent. Hâtez-vous, et allez-y voir par vous-même.

"MAUDITE"

Par EMILE RICHEBOURG

Magnifique volume de 224 pages, illustré.

Cet ouvrage est sans contredit le plus beau feuilleton qui existe et se vend $2.50 en France. Nous le vendons pour la modique somme de 30 centins à nos bureaux. Expédié par malle sur réception de 33 centins en timbres canadiens ou en en mandats-poste. qh—jno

La police était dans l'erreur

Hier après-midi il y a eu un petit moment d'excitation sur la rue St Laurent près de la rue Lagauchetière. Un constable était en devoir lorsque tout à coup il vit sortir de chez M. Léonard, pharmacien, un jeune homme portant un paquet sous le bras, qui prit ses jambes à son cou et descendait vers la rue Craig, à une allure qui ne semblait pas être celle d'un homme qui a la conscience en paix.

L'homme de police s'élança aussitôt à sa poursuite et ne put rejoindre notre individu qu'au moment où il entrait dans un tramway. Le jeune homme fût on ne peut plus surpris de s'entendre questionner par cet homme à boutons jaunes et pour toute réponse lui fit lire un petit papier qu'il tira de sa poche: R. Un flacon de Vin St Michel. Dose un verre à vin avant et après chaque repas, signé Dr Prendsen.

C'était un cas pressé voilà tout.

BIBLIOGRAPHIE

ADVERTISER'S HANDY GUIDE, compilé et publié par l'Agence de Publicité Bates & Morse, New-York, 766 pages, 4¼x6¾. Couvertures flexibles. Prix, $2.00.

Le dixième numéro du *Advertiser's Handy Guide* est sans nul doute un livre du siècle—de progrès, moderne, opportun. Tous les avantages désirables des publications précédentes, quant à l'arrangement, aux statistiques de circulation de tous les journaux quotidiens et hebdomadaires, la classification des publications spéciales, sont reproduits dans le présent volume. Le changement principal est le soin scrupuleux avec lequel on l'a revisé et qui donne toute l'autorité au précieux manuel. — *Journal of Education*, Boston.

On vient de recevoir un envoi des célèbres pianos Fischer aux salles de M. C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272, rue Ste-Catherine. La manufacture Fischer emploie de cinq à six cents hommes et forme un contraste frappant avec les soi-disant manufacturiers de Montréal, dont tout le personnel ne se compose que de quelques hommes et petits garçons. 204-1

Service Anniversaire

Perrault.—Le service anniversaire de feue Dame Joséphine Duclos, épouse de feu Joseph Perreault, aura lieu jeudi, le 19 avril, à 8 heures a. m., à la chapelle de la Providence, rue Labelle.

Parents et amis sont priés d'y assister. 204 2

DECES

Blais.—En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 15 mois et 5 jours, Marie Georgianna Floristine, enfant bien-aimée de Alfred Blais.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 596 rue Centre, à 2 heures p. m. pour se rendre au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 204 1

Emplois Vacants

CIGARISTES, etc. — On demande, des cigaristes, des écotonneurs de robes et "Bookers". Emploi permanent. S'adresser entre 11.30 heures a. m. et une heure p. m. au No 780 rue Notre-Dame, Empire Tobacco Co. 200 6.

ECOTTONNEUSES.—On demande immédiatement des écottonneuses d'enveloppes. Blackstone Cigar Factory 1207 St-Laurent. 201-3

GARÇON—On demande un garçon de 14 à 15 ans, fort et actif pour ouvrage général au journal LE MONDE 201 jno

SERVANTE—On demande une servante générale. S'adresser 58 rue Shuter. 204 3

TOURNEUR—On demande un tourneur à bois au No 21 rue Marin, St. Henri. 204 2

Perdu

PORTE-MONNAIE—Perdu, à partir du Cabinet de Lecture jusqu'à la rue Mont-Royal, en passant par la rue St-Denis, un porte-monnaie contenant une somme assez considérable. Une récompense à qui le rapportera au bureau du MONDE 204 1

A Louer

A LOUER—Un haut de maison de sept appartements, avec w.-c., No 387 rue Lagauchetière, à deux pas de la rue St-Denis à 4 minutes de l'Hôtel-de-ville et du marché Bonsecours. Pour conditions, s'adresser au No 136 rue Sanguinet

A LOUER—Un bas de maison de 3 appartements avec w.-c. Ce logement se trouvent dans la cour du No 391. Ce logement est à deux pas de la rue St-Denis, à 5 minutes de l'Hôtel-de-ville et du marché Bonsecours. Pour plus ample information s'adresser au No 136 rue Sanguinet. 186 1ao

Divers

AVIS DE VILLEGIATURE — Madame C. L. Baudin, du village de Granville, Qué., en face du Canal, prendra quelques pensionnaires pour l'été. Bonnes chambres et bonne pension. 201 6

TAPIS battus et nettoyés à la Vapeur. 11 rue Hermine. Telephone 798. H. N. TABB. Gérant.

AMUSEMENTS

QUEEN'S THEATRE. — Ce soir, 8.15, matinée mercredi et samedi, 2.15.

La magnifique comédie-drame **The Man From Boston**, John L. Sullivan et une excellente troupe d'acteurs comprenant des artistes expérimentés. Mlle Belle [illegible], Neill Lawrence, MM. Bobby Mack, Master Cha. Nixon et autres.

Prix des matinées: Admission, 25c, sièges réservés, 50c et 75c. Prix des soirs: Admission, 35c et 50c, sièges réservés, [illegible]

Semaine suivante: "Les [illegible] de Bristol."

OPERA ★ FRANCAIS

EDMOND HARDY, DIRECTEUR-GÉRANT.

Derniere Quinzaine de la Saison.

SEMAINE DU 16 AVRIL

Mardi—**Le Petit Duc**, opéra en 3 actes, Mmes Bionville, Hosdez et Loys, MM. Montfort, Bisson, Valdy et Merville.

Mercredi—**Le Cœur et la Main**, opéra comique en 3 actes, Mmes Bionville, [illegible] et Loys, MM. Montfort, Girand, [illegible] Valdy.

Jeudi, vendredi et samedi—**La Grande Duchesse**, opéra-bouffe en 3 actes, Mmes Bionville, Loys et Raymonde, MM. Valdy, Johanne et Merville.

Jeudi—soirée de Gala, adieux de M. Dorel, chef d'orchestre. M. Montfort chantera en costume la chanson du Trappeur.

Samedi matinée—**Mam'zelle Nitouche**, opérette en 3 actes, Mmes Bionville, [illegible] et Loys, MM. Girand, Johanne, Valdy et Bisson.

Prix des sièges: Orchestre, 75c; stalles, [illegible] parterre réservé, 50c.; galerie, 1ère rangée, [illegible], 2ème et 3ème rangées, 40c. Admission 30c, amphithéâtre, 20c.

En vente chez M. Hardy, 1637 Notre-Dame et à l'Opéra.

THEATRE ROYAL. — Semaine du 16 Avril, après-midi et soir.

22me visite annuelle d'une troupe renommée. **Nouveautés de Gus. Hill**, le favori du peuble, spectacle tout nouveau, toujours recommandable, toujours le meilleur, sans aucun doute la plus gigantesque organisation jamais faite. Présentant une série de sensations

Entrée, 10, 20 et 30 cents. Sièges réservés, 10c extra. Plan au théâtre de 9 hrs. a. m. à [illegible] hrs. a. m.

Semaine suivante:—"The Nigt Owls".

MONUMENT NATIONAL

RUE ST-LAURENT

MERCREDI SOIR, 18 AVRIL, à 8 heures, concert de musique vocale et instrumentale pour le BENEFICE DU MONUMENT NATIONAL sera donné par

MELLE ELAINE GRYCE,

avec le concours des artistes suivants: Melle Ida [illegible] contralto; M. Lienich, pianiste; M. M. J. [illegible], violoniste; M. A. G. Cunningham, basse; M. [illegible], baryton: Le Club de Mandolines de Montréal, comprenant douze musiciens, sous la direction de Monsieur [illegible] Signor Rubini, pianiste et M. Will. E. Burgess, [illegible] M. Edward Younghart, ténor. Sièges de stalles $1.00 ou stalle pour six personnes, $4.00. Sièges réservés, parquet, 50c; sièges de galerie, non réservés, [illegible] Plan de la salle chez Hardy, rue Notre-Dame, [illegible] Nordheimer, rue St-Jacques ou chez Sheppard, rue Ste-Catherine. 18 2

A CREDIT

Toutes sortes de Meubles, Tapis, Prélarts, Gravures, Miroirs, Pendules, Lampes, etc., etc., vendus à des conditions très faciles, chez F. Lapointe, No 1551 rue Ste-Catherine.

Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.

QU'ON SE LE DISE. 145 jas

PHŒNIX

Compagnie d'Assurance de Hartford

BUREAU: 114 RUE ST-JACQUES.

Feu seulement: Capital $2,000,000.

Règlements Prompts et Libéraux.

SMITH & TATLEY,

Gérants Généraux pour le Canada.

ETABLIE EN 1861

Plombiers, Couvreurs, Ferblantiers,

Poseurs d'Appareils de Chauffage

A la Vapeur et à l'Eau Chaude

—ET—

D'Appareils Electriques

DE TOUS GENRES.

TOUT OUVRAGE GARANTI

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE,

140 rue St-Laurent, Montréal.

TÉLÉPHONE 589. 204 1 an

VENTE PAR HUISSIER—Province de Québec, District de Montréal, No 1225, Cour de Circuit. Louis A. Drapeau, demandeur, vs Joseph Lafleur et al, défendeurs. Le 26ième jour d'avril 1894, à 10 heures de l'avant-midi, au marché St-Jean-Baptiste et au domicile du dit défendeur, rue St-Dominique, en la cité de Montréal, seront vendus par Autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en fruits et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Jos. Dansereau, H. C. S. Montréal, 11 avril 1894. 204 1

A Vendre

A VENDRE. — Hotels, salon, boulangerie, fruit, épiceries, et toutes sortes d'affaires toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi maisons et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 1968 Ste-Catherine, [illegible] de la rue St-Urbain. 20-1ms

A VENDRE

Une superbe terre de 66 arpents, bien bâtie, huit arpents en sucrerie, [illegible] située Rivière des Prairies. Conditions faciles, possession immédiate. Aussi deux cent mille briques livrées à Montréal. Argent à prêter sur hypothèque à 5½ et 6 p.c. [illegible] escomptés. S'adresser à

MARC TRUDEL, AGENT,
74 rue St-Jacques.

LAIT.—A vendre: Une tournée de lait à vendre au No 263 rue Dufferin. 201

PIANO—A vendre à prix réduit le nouveau piano droit Heintzman, en usage pendant les deux derniers mois au théâtre Queen's, conditions au comptant ou paiements mensuels. S'adresser aux salles de C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste-Catherine. 201

POELE. — A vendre, poêle de cuisine Clendinneng, ayant coûté $4[illegible], chauffe et cuit très bien; garanti en parfait ordre. [illegible] Sanguinet. 204 1

PIANOS—A vendre plusieurs nouveaux pianos droits à prix réduits, légèrement endommagés. S'adresser aux salles de C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste-Catherine. 201

PIANOS—On demande des pianos de seconde main aux salles de C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste-Catherine, comme paiement en acompte pour pianos américains ou canadiens. 201

Selles Anglaises, Brides, Fouets,

Petites Selles à Combinaison pour jeunes garçons et filles, stock le plus considérable et le mieux assorti de toute la cité.

Mon stock de Harnais est très complet, comprenant de magnifiques Harnais pour carrosses et coupés, Harnais pour buggy et voiture de course, léger et élégant. Harnais pour pony Shetland en cuir naturel de couleur tan [Russet]. Harnais pour express, wagon et double voiture et tous les accessoires d'écurie voulus, chez

J. W. ROBERTS
SELLIER ANGLAIS
336 rue St-Jacques
3a v

FUMEZ le CIGARE de L'UNION

Fait à la main. Tout Havane.

Le Meilleur Cigare du Marché à 5 cents

EN VENTE PARTOUT 3aw